



Un individu placé en détention provisoire pour importation de substances psychotropes et financement d'un groupe terroriste

page 2

ED DIWAN



N°1960

Quotidien national d'informations

Samedi 17 Mai 2025

- Prix : 15 DA Tirage 2000

LE MINISTRE DE LA SANTE, ABDELHAK SAIHI :

"La création de pôles de santé spécialisés sur tout le territoire national est une priorité de l'Etat"



page 3

Actualité



VISITE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EN SLOVÉNIE :
Un partenariat stratégique prometteur pour une coopération multisectorielle

2

TRAVAUX DE LA 34E SESSION ORDINAIRE DU SOMMET DE LA LIGUE ARABE:
Ahmed Attaf représente le président de la République

2

Le Général d'Armée Chanegriha préside les travaux de la 18e session du Conseil d'orientation de l'Ecole supérieure de guerre

3

RECENTES INTEMPERIES :

La distribution du gaz et de l'électricité se poursuit

p3

APRÈS UNE VISITE D'ETAT EN SLOVÉNIE: Le président de la République regagne Alger

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a regagné Alger, mercredi soir, en provenance de Ljubljana après une visite d'Etat en République de Slovénie, à l'invitation de son homologue slovène, Mme Natasa Pirc Musar.



Le président de la République a été accueilli, à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediène, par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, le Général

d'Armée Saïd Chanegriha et le directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem. L'avion présidentiel a été accompagné, à son entrée dans l'espace aérien national, par des avions de chasse des Forces aériennes de l'Armée nationale populaire.

VISITE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EN SLOVÉNIE : Un partenariat stratégique prometteur pour une coopération multisectorielle

La visite d'Etat du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en République de Slovénie, a constitué une occasion de réaffirmer la volonté des deux pays d'établir un partenariat stratégique prometteur, englobant une coopération bilatérale multisectorielle. Entamée lundi dernier à l'invitation de son homologue slovène, Mme Natasa Pirc Musar, cette visite a offert aux deux Présidents l'occasion, lors d'entretiens en tête-à-tête puis élargis aux délégations des deux pays, de faire le point sur l'état des relations bilatérales et d'explorer les voies et moyens de les renforcer davantage. Lors d'une conférence de presse conjointe, le président de la République et son homologue slovène ont mis en avant une convergence de vues sur plusieurs questions d'intérêt commun, allant de la coopération énergétique à la gestion des enjeux globaux tels que

l'intelligence artificielle, la migration ou encore les questions environnementales, ouvrant ainsi la voie à un partenariat stratégique durable entre Alger et Ljubljana. A cet égard, le président de la République a souligné "une convergence totale" entre les deux pays sur tous les dossiers, exprimant la disposition de l'Algérie à satisfaire les besoins de ce pays en gaz et a évoqué la possibilité pour la Slovénie de contribuer à des projets réalisés par l'Algérie. Il a, en outre, salué la position "courageuse et honnête" de la République de Slovénie à l'égard de la question palestinienne, ainsi que sa position vis-à-vis de la question du Sahara occidental, tout en réitérant son souhait de parvenir, sous l'égide des Nations Unies, à une solution qui consacre le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination à travers l'organisation d'un référendum. De son côté, la présidente de la Répu-

blique de Slovénie, Mme Natasa Pirc Musar, a souligné, mardi à Ljubljana, l'importance de renforcer davantage les relations bilatérales et la coopération stratégique entre l'Algérie et son pays, à la lumière des accords signés entre les deux pays. Elle a exprimé la position de son pays à l'égard de la question palestinienne, appelant la communauté internationale à "intensifier le dialogue en vue d'une action urgente visant à mettre un terme aux agressions israéliennes contre Ghaza". Elle a réaffirmé la position de son pays quant à la question du Sahara occidental, plaidant pour "le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination dans le cadre de la légalité internationale". Par ailleurs, les deux Présidents ont coprésidé l'ouverture des travaux du Forum algéro-slovène des hommes d'affaires. A cette occasion, le président de la République a appelé les

hommes d'affaires algériens et slovènes à œuvrer au renforcement des relations économiques et commerciales bilatérales pour qu'elles soient au niveau des bonnes relations politiques. Par ailleurs, le président de la République a signé avec le Premier ministre slovène, Robert Golob, une Déclaration commune et présidé la cérémonie de signature de plusieurs accords et mémorandums d'entente. Lors de sa visite de trois jours, le président de la République s'est rendu au centre d'inventions et d'intelligence artificielle où il a pris connaissance des projets technologiques les plus récents, ainsi que des systèmes intelligents développés par la Slovénie dans divers domaines. Il a également visité le prestigieux Haras de Lipica, un établissement comptant parmi les plus anciens et les plus célèbres en Europe et dans le monde.

TRAVAUX DE LA 34E SESSION ORDINAIRE DU SOMMET DE LA LIGUE ARABE ET DE LA 5E SESSION DU SOMMET ARABE DU DÉVELOPPEMENT: Ahmed Attaf représente le président de la République



Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf

est arrivé, jeudi à Baghdad, capitale de la République d'Irak, pays frère, pour représenter le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, aux travaux de la 34e session ordinaire du Conseil de la Ligue arabe au niveau du sommet, et de la 5e session du Sommet arabe du développement, prévues samedi prochain, a indiqué un communiqué du ministère. "Les derniers développements de la cause palestinienne devraient être en tête des points inscrits à l'ordre du jour de la session ordinaire du Sommet arabe, dans le contexte de la poursuite de l'agression abjecte de l'occupation israélienne contre le peuple palestinien frère", précise le communiqué. Les participants "débatront, en

outre, de la situation politique actuelle dans le monde arabe ainsi que des moyens de renforcer l'action arabe commune et de conférer davantage d'efficacité au système d'action multilatérale arabe", ajoute la même source. Par ailleurs, le Sommet arabe du développement abordera "les défis communs auxquels font face les pays arabes sur le plan socioéconomique, et les perspectives d'adoption de mesures collectives visant à renforcer la sécurité alimentaire, hydrique et énergétique au profit des Etats et des peuples arabes, ainsi que le développement du commerce interarabe dans le cadre de la Grande zone arabe de libre-échange (GZALE)", conclut le communiqué.

TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED:

Un individu placé en détention provisoire pour importation de substances psychotropes et financement d'un groupe terroriste

Le tribunal de Sidi M'hamed a ordonné, jeudi, le placement d'un individu en détention provisoire, pour contrebande et importation de substances psychotropes, financement d'un groupe terroriste et blanchiment d'argent, a indiqué un communiqué du Parquet de la République près ce tribunal. "Conformément aux dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le Parquet de la République près le tribunal de Sidi M'hamed informe l'opinion publique que, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et le crime transnational organisé, le Service central de lutte contre le terrorisme et le crime transnational organisé a traité une affaire relative à la saisie d'une quantité de substances psychotropes dans la région d'Ohanet dans la commune d'In Amenas (Illizi), estimée à près de 1.900.000 capsules de type Prégabaline", a précisé le communiqué. "A l'issue de l'enquête préliminaire menée par le Service régional de la police judiciaire de Ouargla, trois suspects impliqués dans ces actes ont été identifiés, et un quatrième a été interpellé", a ajouté la même source. "En date du 15 mai 2025, le suspect arrêté a été présenté devant le parquet de la République près le Service central de lutte contre le terrorisme et le crime transnational organisé et une instruction judiciaire a été ouverte pour crime de contrebande menaçant la santé publique et l'économie nationale, crime d'importation illicite de substances psychotropes, crime de détention, transport, distribution et expédition en transit de psychotropes au sein d'un groupe criminel organisé, crime de financement d'un groupe terroriste, délit de blanchiment d'argent au sein d'un groupe criminel organisé, et délit de faux et usage de faux en écriture administrative", note le communiqué. "A l'issue de l'interrogatoire, le juge d'instruction a ordonné le placement de l'accusé en détention provisoire", conclut le communiqué.

ANP :

Un terroriste abattu lors d'une opération de fouille et de ratissage à Khenchela

Un terroriste a été abattu, un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et une quantité de munitions ont été récupérés, jeudi lors d'une opération de fouille et de ratissage toujours en cours, menée par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), dans le secteur militaire de Khenchela, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une opération de fouille et de ratissage dans la zone d'Oued Gharghar, dans la commune de Chechar au Secteur militaire de Khenchela, en cinquième Région militaire, des détachements de l'ANP ont abattu, dans l'après-midi d'aujourd'hui 15 mai 2025, un (1) terroriste et récupéré un (1) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et une quantité de munitions", précise la même source. "Cette opération, qui est toujours en cours, confirme la vigilance et la détermination des Forces de l'ANP à traquer ces criminels à travers l'ensemble du territoire national, jusqu'à leur éradication", ajoute le communiqué.

ED-DIWAN

Quotidien National
d'Informations
Edité par EURL Société Seghir
de communication
Le Site : www.fr.eddiwan.dz

BUREAU D'ORAN :
12 BD DE L'ALN / E - ORAN
BUREAU D'ALGER :
Cite bois des pins ALGER
Directrice
de la publication
FATIMA-ZOHRA
SEGHIR

Impression : SIA
Z I el Alia - Beb Ezzouar - Alger
DIFFUSION: eldjazairdoc.com
« Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale
de communication, d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur-Alger.
Téléphone : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45/020.05.13.77
agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Le Site :
www.fr.eddiwan.dz
Email :
contact@eddiwan.dz
esc.societe@gmail.com
0660 74 95 86
Service Publicité
Tel : 0770 77 03 30
FAX : 041 33 45 43

Les textes
et les photographies
envoyés ou remis
à la rédaction ne peuvent
être rendus ni faire
l'objet d'aucune
réclamation.
Reproduction interdite
de tout article
sauf accord
de la direction
du journal.

LE MINISTRE DE LA SANTE, ABDELHAK SAIHI :

"La création de pôles de santé spécialisés sur tout le territoire national est une priorité de l'Etat"

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a souligné, jeudi à Oran, que l'Etat œuvre à la création de pôles de santé spécialisés à travers l'ensemble du territoire national, dans le but de rapprocher les soins du citoyen et d'améliorer les prestations qui lui sont offerts.

Lors de sa visite au nouveau service des urgences médico-chirurgicales de l'établissement hospitalier spécialisé en pédiatrie "Abdelkader Boukhroufa" au quartier El Menzah d'Oran, le ministre a indiqué que ce type de structure permettra une meilleure prise en charge des enfants atteints de maladies cardiaques, dans le cadre de la politique nationale visant à rapprocher les soins des citoyens. Il a souligné que l'Etat œuvre à mettre en place des pôles de santé spécialisés dans toutes les régions du pays pour assurer une prise en charge optimale des patients et leur éviter les déplacements vers d'autres régions. Il a ajouté que les établissements hospitaliers disposent d'une grande expertise et joueront un rôle moteur dans la création de ces pôles. Le ministre a précisé qu'un hôpital spécialisé dans les maladies et la chirurgie cardiaque infantile a été créé à Mâalma (Alger) avec une capacité de 120 lits, et que l'extension du programme est prévue pour inclure d'autres centres à Oran, Constantine et Annaba. Il a souligné que l'Etat, sous la direction du prési-



dent de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, n'a ménagé aucun effort dans la création de pôles médicaux spécialisés. Il a rappelé qu'auparavant, les cas de brûlures graves étaient pris en charge à l'étranger, mais depuis la création d'hôpitaux spécialisés dans les brûlures graves à Zeralda (Alger), Oran, dans l'Est et le Sud

du pays, tous les cas, même les plus complexes, sont désormais pris en charge localement. Pour rappel, le ministre de la Santé a inauguré lors de sa visite à Oran l'établissement hospitalier spécialisé en urgences médico-chirurgicales "Dr Mahmoudi Mohamed" à Oued Tlelat, l'établissement hospitalier spécialisé "Aïssa Benali" (60

lits) dans la commune d'El Kerma, le service des urgences médico-chirurgicales (120 lits) de l'hôpital pédiatrique spécialisé "Dr Abdelkader Boukhroufa" à El Menzah, l'établissement public hospitalier "Dr Mohamed Balaska" (240 lits) à Sidi Chahmi et la clinique médicale privée "El Djaïr" à Bir El Djir.

Le Général d'Armée Chanegriha préside les travaux de la 18e session du Conseil d'orientation de l'Ecole supérieure de guerre

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé, jeudi, les travaux de la 18e session du Conseil d'orientation de l'Ecole supérieure de guerre, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Conformément aux dispositions du décret présidentiel du 26 septembre 2005, portant création de l'Ecole supérieure de guerre, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'ANP, a présidé, ce jeudi 15 mai 2025, les travaux de la 18e session du Conseil d'orientation de cette école supérieure", précise la même source. Après la cérémonie d'accueil et en compagnie du Commandant de la 1ère Région militaire et du Directeur de l'Ecole supérieure de guerre, le Gé-

néral d'Armée "a observé un moment de recueillement à la mémoire du défunt Président Ali Kafi, dont le siège de l'école est baptisé de son nom, avant de déposer une gerbe de fleurs devant sa stèle commémorative et réciter la Fatiha du Saint Coran à sa mémoire". Ensuite, le Général d'Armée a présidé les travaux du Conseil d'orientation de l'école, où il a prononcé une allocution d'orientation, à travers laquelle il a souligné que "le Haut Commandement de l'ANP accorde une grande importance à la préparation au combat, à travers l'intensification des exercices reposant sur des scénarios proches de la réalité et à ancrer chez le personnel la capacité de réaction rapide face aux mutations et aux situations émergentes". "Nous avons de tous temps considéré que la préparation au combat et l'instruction continue du personnel militaire est la clé indispensable pour la maîtrise des armements et

des systèmes d'armes, et de la réussite d'une exploitation optimale de ces derniers. Car le soldat qui dispose des équipements les plus modernes, mais qui manque d'expérience pratique dans leur utilisation est susceptible de se retrouver dans l'incapacité de gérer les défis du terrain", a-t-il expliqué. "C'est dans cette optique que nous veillons à accorder à la préparation au combat l'intérêt requis, à travers l'organisation d'entraînements intensifs qui englobent des scénarios proches de la réalité, et à ancrer chez nos personnels les mécanismes permettant une réaction rapide face aux changements qui surviennent et face aux situations émergentes, à même de consolider l'exploitation de leurs capacités avec compétence et précision", a souligné le Général d'Armée. Il a, par ailleurs, souligné "l'importance qu'il accorde à l'Ecole supérieure de guerre, en tant qu'institution appe-

lée à contribuer significativement dans la préparation des Forces, à travers l'élaboration de nouvelles approches théoriques et la conception de visions pratiques novatrices, en vue de définir les meilleures méthodes permettant une adaptation continue face aux évolutions". "Dans ce cadre, nous comptons fortement sur l'Ecole supérieure de guerre pour contribuer dans cet effort de préparation des Forces, à travers l'élaboration de nouvelles approches théoriques et la conception de visions pratiques novatrices autour des méthodes permettant une adaptation permanente aux évolutions, de manière à garantir une réponse efficace à l'ensemble des défis actuels et à venir, et préserver la place de notre pays en tant que puissance régionale, prête en permanence à faire face à toute menace contre sa souveraineté, sa stabilité et ses intérêts vitaux", a-t-il affirmé.

ACCIDENTS DE LA ROUTE :

5 morts et 184 blessés en 24 heures

Cinq (05) personnes sont décédées et 184 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures à travers le pays, indique jeudi, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Djelfa avec trois (03) décès et un (01) blessé, suite au renversement d'un bus de transport des voyageurs, causé par les crues d'un oued au village "Ouled Abd El Allah", commune et daïra de Djelfa, précise la même source. Concernant les

intempéries ayant touché les wilayas d'El Bayadh, Djelfa, Laghouat, M'Sila, Tiaret, Blida, Tipaza, Tissemsilt, Bordj Bou Arreridj et Sétif, plusieurs opérations d'épuisements des eaux pluviales, sauvetages de personnes et dégagements de véhicules y ont été effectués, au niveau des habitations et axes routiers, ajoute-t-on. Dans la wilaya de Djelfa, les secours sont intervenus pour l'évacuation à l'hôpital de Massaad d'un (01) enfant de 13 ans, n'ayant, toutefois, pas

survécu à la chute de grêles, au lieu-dit "Daya Ermal", "Oum Lakhcheb", commune de Salmana, daïra de Massaad. Trois (03) autres personnes ont trouvé la mort, une (01) autre a été blessée, suite au renversement d'un bus de transport de voyageurs, causé par les crues de l'oued du village "Ouled Abd Allah", commune et daïra de Djelfa, déplore la Protection civile. Dans la même wilaya, quatorze (14) personnes ont été secourues alors qu'elles se trouvaient à bord

de leurs véhicules cernés par les eaux dans divers communes. Quinze (15) autres individus ont été sortis de leurs véhicules cernés par les eaux de pluie au lieu-dit "Oued Touil", commune d'El Faidja, wilaya de Tiaret. A M'Sila, 24 personnes ont été sauvées et 18 véhicules dégagés au niveau de la RN N 89, commune d'Ain El Riche, de même qu'un bus et quatre (04) autres véhicules cernés par les eaux d'un oued en crue, dans la commune de Boussaada.

RECENTES INTEMPERIES :

La distribution du gaz et de l'électricité se poursuit

Le Groupe Sonelgaz a affirmé que la distribution de l'électricité et du gaz se poursuivait avec "une bonne qualité", grâce aux interventions rapides de ses services, à la suite des récentes intempéries enregistrées dans plusieurs wilayas du pays, a indiqué un communiqué du Groupe. M. Hedna a précisé que les services du Groupe Sonelgaz avaient été mobilisés sur le terrain pour rétablir rapidement l'approvisionnement en électricité et en gaz, et faire face à tout incident susceptible d'être provoqué par les récentes intempéries enregistrées dans plusieurs wilayas du pays ayant provoqué des inondations et endommagé de nombreuses installations énergétiques et quelques parties du réseau de distribution, soulignant que "la situation est maîtrisée dans l'ensemble". Il a, à cet égard, souligné que les fortes précipitations enregistrées récemment avaient causé des inondations et endommagé de nombreuses installations énergétiques ainsi que quelques parties du réseau de distribution dans plusieurs wilayas, notamment à Ouled Djellal, où "certains équipements de distribution ont été endommagés, et à Jijel où quelques pannes ont été enregistrées". A Laghouat, les équipes d'intervention sont également intervenues, précisément au niveau des quartiers d'El Bezayem, et des Logements, dans la commune de Tadjrouna. Dans la wilaya de M'sila des parties des deux réseaux de distribution ont été endommagées, en raison de la hausse du niveau des eaux dans le douar Maarif, selon la même source. A Tispasa, les interventions ont concerné la réparation des pannes et le rétablissement du réseau et des équipements de distribution de gaz et d'électricité, suite à la montée du niveau des eaux dans différents quartiers des communes de Gouraya, Cherchell, Hadjret Ennos, Damous et Hadjout. Dans la wilaya d'El M'Ghaier, les services de Sonelgaz sont intervenus dans les communes d'EL M'Ghaier et d'Oum Touyou, pour rétablir l'approvisionnement en énergie, notamment au niveau des vieux quartiers et du quartier Berrahal, a ajouté la même source.

Une délégation de haut niveau des forces de la Police nationale de la République du Congo en visite à la DGSN

Une délégation de haut niveau relevant des forces de la Police nationale de la République du Congo a effectué, mercredi, une visite à la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) et aux services opérationnels compétents y relevant dans les wilayas d'Alger et de Boumerdès. Cette visite qui s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations de coopération sécuritaire et de coordination entre les services de police des deux pays, a débuté par des discussions bilatérales ayant réuni le directeur général de la Sûreté nationale, Ali Badaoui, et son homologue congolais, M. André Fils Obami Itou. Les échanges entre les deux parties ont porté sur les "voies et moyens de consolider la coopération sécuritaire dans divers domaines, notamment la formation spécialisée, la cybercriminalité, la police scientifique et la criminalité transfrontalière organisée, en sus des moyens d'unifier les efforts et la coordination au sein du mécanisme de l'Union Africaine (UA) pour la coopération policière +Afrapol+".

Le gaz naturel, pilier de la transition énergétique

Alors que le monde s'engage progressivement vers une transition énergétique visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, le gaz naturel continue de jouer un rôle central dans ce processus, a affirmé, à Oran, l'expert international en énergie, Choab Boutamine.

Le gaz naturel est une ressource qui a encore un avenir prometteur et stratégique", a-t-il souligné en marge de la Conférence internationale sur les Solutions vertes dans l'industrie pétrolière et gazière, dont les travaux se poursuivent jeudi. Selon M. Boutamine, le gaz naturel ne se limite pas à la seule production d'énergie électrique, mais représente également une matière première essentielle dans la fabrication de fertilisants et de produits pétrochimiques. "Le gaz naturel est une ressource polyvalente. Il ne génère pas uniquement de l'électricité, mais contribue aussi à l'industrie chimique, à l'agriculture et à de nombreux secteurs clés de l'économie", a-t-il souligné. Dans un contexte où les énergies renouvelables peinent encore à répondre pleinement aux besoins mondiaux en électricité, le gaz naturel apparaît comme une solution de transition incontournable, a-t-il estimé. Plus propre que le charbon ou le pétrole, il permet de réduire les émissions de CO2 tout en assurant une fourniture énergétique stable et efficace. "Il est illusoire de penser qu'on pourra se passer du gaz naturel dans les années à venir",



souligne M. Boutamine, ajoutant que cette ressource constitue un levier fondamental pour réussir une transition énergétique progressive, réaliste

et économiquement viable. L'expert plaide ainsi pour une valorisation accrue de cette ressource, notamment dans les pays producteurs comme

l'Algérie, où le gaz naturel pourrait jouer un rôle moteur dans le développement durable et la diversification économique.

START-UP :

Les FCPR, un nouveau levier pour attirer les financements étrangers

La promulgation récente du cadre réglementaire régissant les Fonds communs de placement à risque (FCPR) constitue une avancée importante permettant de diversifier les sources de financement des start-up algériennes et d'offrir aux bailleurs de fonds étrangers la possibilité d'investir directement dans des projets innovants locaux, a souligné jeudi le ministre de l'Economie et de la Connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah. Avec le nouveau règlement de la Cosob relatif aux FCPR, l'Algérie envoie un "signal fort" aux institutions financières internationales quant à la modernisation en cours de l'écosystème de l'innovation en Algérie, a déclaré M. Ouadah qui s'exprimait sur les ondes de la Radio algérienne. Cette réforme place désormais l'Algérie au diapason des grandes places financières mondiales, avec des textes "clairs et com-



patibles avec les exigences des marchés internationaux", a-t-il soutenu, ajoutant que grâce à l'introduction de ce mécanisme qui s'aligne sur le modèle GPLP (General Partner / Limited Partner), reconnu mondialement dans le secteur du capital-investisse-

ment, les fonds étrangers peuvent intervenir en Algérie avec les mêmes mécanismes qu'ils utilisent ailleurs. Le ministre a fait savoir, dans ce sens, qu'une campagne internationale de communication sera lancée prochainement afin de promouvoir

ce nouveau cadre d'investissement auprès des bailleurs de fonds étrangers intéressés par le marché algérien. Rappelant que la gestion de ces fonds sera confiée à des opérateurs spécialisés dans l'investissement à risque, M. Ouadah a appelé les membres de la diaspora algérienne à jouer un rôle moteur dans la structuration de ce nouveau marché. Le ministre a insisté sur la nécessité d'impliquer les compétences algériennes à l'étranger, affirmant que leur participation active est essentielle pour accélérer le transfert de savoir-faire dans le domaine du financement innovant. En collaboration avec le ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, des solutions numériques seront mises en place afin de renforcer la participation de la communauté algérienne à l'étranger dans le développement économique national, a-t-il souligné.

SONATRACH:

Le contrat gazier avec Geoplin est une nouvelle étape vers le renforcement des liens énergétiques entre l'Algérie et la Slovaquie



Le Groupe Sonatrach a affirmé que le contrat signé avec la compagnie slovaque Geoplin qui prévoit l'acheminement de quantités de gaz naturel vers la Slovaquie via le gazoduc reliant l'Algérie et l'Italie, constitue "un pas de plus vers le renforcement des liens énergétiques entre l'Algérie et la Slovaquie". Le groupe public a précisé, dans un communiqué, que le contrat de vente et d'achat de gaz naturel signé avec Geoplin, mardi, dans la capitale slovaque, Ljubljana, sous la supervision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et du Premier ministre de la République de Slovaquie, M. Robert Golob, reflétait "la volonté des deux parties de renforcer leurs relations en vue de développer de nouvelles op-

portunités de partenariat à l'avenir". En vertu de ce contrat, "Sonatrach renforcera sa position sur le marché slovaque, tout en répondant à la demande croissante de gaz naturel sur le marché européen", selon la même source. "Ce partenariat est à même de contribuer non seulement à consolider la présence de l'Algérie sur la scène énergétique internationale mais consacre aussi son engagement à élargir les segments de la coopération économique bilatérale et à les hisser à de plus hauts niveaux", ajoute le communiqué de Sonatrach. Ce contrat a été signé en marge de la visite d'Etat du Président de la République en République de Slovaquie, à l'invitation de son homologue, Mme Natasa Pirc Musar.

Un cadre réglementaire pour les organismes de placement collectif à capital risque



Un règlement de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob) définissant les règles qui régissent les organismes de placement collectif à capital risque, a été publié au Journal officiel (JO) n 28. Ce règlement, n 24-02, approuvé par le ministère des Finances le 19 mars dernier, fixe les règles de création de ces organismes ayant pour objet de mobiliser des ressources financières provenant des secteurs public et privé et de les orienter vers l'investissement direct dans le capital des entreprises notamment les startups et les petites et moyennes entreprises. Selon le texte, les organismes de placement collectif à capital risque (OPCR) sont des "véhicules d'investissement qui ont pour objectif principal la prise de participations, pour le compte de ses actionnaires ou des porteurs de ses parts, dans des sociétés non dotées dans le but de leur rétrocession ou de leur cession à terme". Ces organismes peuvent être créés sous la forme d'une Société d'investissement à capital risque (SICAR) ou d'un Fonds commun de placement à capital risque (FCPR), selon le texte qui précise les rôles de la Cosob dans l'agrément, la gouvernance, l'évaluation de ces organismes ainsi que la protection des investisseurs et la transparence des transactions. Le capital initial de ces organismes (Société d'investissement en capital-risque ou Fonds commun de placement en capital-risque) doit être d'au moins 50 millions de dinars. Dans un communiqué, la Cosob a souligné que "ce règlement constitue un levier important pour l'écosystème des startups, grâce à la simplicité qu'il offre dans la création et la gestion de ces fonds, facilitant ainsi l'implication des investisseurs et des bailleurs de fonds dans le soutien à l'innovation et à l'entrepreneuriat". Ce mode de financement représente "une alternative plus adaptée et plus efficace pour cette catégorie d'entreprises, par rapport aux mécanismes de financement traditionnels, compte tenu de leurs spécificités et de leurs besoins de financement". La promulgation de ce règlement "s'inscrit dans le cadre d'un processus global de réformes économiques en cours en Algérie, visant à améliorer le climat des affaires, encourager l'investissement et développer le tissu des startups et des petites et moyennes entreprises, en tant que levier essentiel de développement économique et de création d'emplois", selon la Cosob réaffirmant son "engagement à poursuivre le développement du cadre réglementaire du financement par le renforcement des instruments de financement via l'intermédiation financière non bancaire, en vue d'offrir de nouvelles opportunités de financement conformes aux meilleures pratiques internationales, et de consolider le rôle du marché financier en tant qu'outil stratégique pour le financement de la croissance économique en Algérie".

ORAN: Arrivée d'un navire en provenance d'Espagne transportant 20.000 têtes de moutons

Un navire transportant 20.000 têtes de moutons en provenance d'Espagne a accosté, jeudi au port d'Oran, dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'importation des moutons de sacrifice pour l'Aïd, selon les services de l'entreprise portuaire.

Cette quatrième cargaison a été déchargée immédiatement après l'achèvement des procédures de contrôle sanitaire effectuées par les inspecteurs vétérinaires, en présence de représentants des directions des transports, des services agricoles, ainsi que des responsables du port d'Oran. Les moyens nécessaires ont été mobilisés pour assurer le transport des moutons vers les zones de quarantaine. A noter qu'un total de 56.000 têtes de moutons importées de Roumanie et d'Espagne ont été déchargées jusqu'à présent au port d'Oran.



ORAN/COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LES SOLUTIONS VERTES DANS L'INDUSTRIE PETROLIERE ET GAZIERE : appel à renforcer la coopération entre l'université et le secteur industriel



Les recommandations issues du Colloque international sur les solutions vertes dans l'industrie pétrolière et gazière, clôturé jeudi à Oran, ont mis

en exergue la nécessité de renforcer les synergies entre le monde académique et le secteur industriel. Les participants ont souligné l'import-

tance de multiplier ce type de rencontres, qui jouent un rôle crucial de passerelle entre chercheurs, universitaires et professionnels de l'industrie, indiquant que ces échanges favorisent le transfert de connaissances, l'innovation technologique et l'adoption de pratiques plus durables dans le secteur de l'énergie. Il a également été recommandé de structurer davantage cette coopération, à travers la création de projets communs de recherche, l'organisation de cycles de formation continue, ainsi que l'implication des étudiants dans des stages pratiques au sein des entreprises. Le développement de projets de recherche sur les énergies vertes a été, par ailleurs, parmi les recommandations de cette rencontre. Les participants ont également appelé à pérenniser cet événement dans une édition Biennale, avec l'implication des universités des quatre coins du pays. Le Colloque international sur les solutions vertes dans l'industrie pétrolière et gazière s'est tenu les 14 et 15 mai avec la participation de 12 pays.

ALGER/TRAVAUX PUBLICS : M. Rekhroukh reçoit des députés de l'APN de la wilaya de Béni Abbès

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, a reçu des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) représentant la wilaya de Béni Abbès, avec lesquels il a discuté des préoccupations liées au secteur dans cette wilaya, indique, mercredi, un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, tenue mardi au siège du ministère en présence de ses cadres, M. Rekhroukh a écouté les préoccupations des représentants de la population de la wilaya de Béni Abbès concernant "les moyens de développer plusieurs projets de développement importants à même d'opérer un bond qualitatif dans le domaine des infrastructures". Les députés ont insisté, dans ce sens, sur l'importance

de la réalisation du projet de route reliant la daïra de "Tabelbala" à la région de "Zeghamra", dans la commune de Béni Abbès, sur une distance de 139 km, étant "en tête des priorités". Ils ont également évoqué la possibilité de réaliser des ouvrages d'art au niveau de certains tronçons exposés au risque d'inondation au niveau de l'oued Eddoura, sur la RN 50. La réunion a également porté sur les efforts de l'Etat en matière d'entretien et de modernisation du réseau routier national et de wilaya, en particulier la RN 6 qui traverse la wilaya de Béni Abbès, et qui constitue l'un des axes stratégiques reliant le nord au sud du pays, outre les RN 1 et 3. A cette occasion, M. Rekhroukh a réaffirmé "le rôle central que joue son secteur dans

l'impulsion du développement à travers les différentes wilayas du pays, notamment celle de Béni Abbès, à travers la réalisation de projets permettant de relancer le développement économique et social, en réponse aux aspirations des citoyens". Le ministre a assuré, dans ce sens, que l'ensemble des préoccupations soulevées seront prises en considération et feront l'objet d'un suivi, en fonction des ressources disponibles, tout en accordant la priorité à la proposition d'inscription du projet de route reliant la daïra de "Tabelbala" à la ville de Béni Abbès, eu égard à son importance dans la réduction des distances et le renforcement de la connectivité entre les différentes régions de la wilaya", selon le communiqué.

TIPASA : AUCUN DEGAT HUMAIN DANS LES INTEMPERIES

Les fortes pluies, qui se sont abattues ce jeudi dans la wilaya de Tipasa, n'ont engendré aucun dégât humain. « A présent (jeudi à 17h30) tous les axes routiers obstrués partiellement par les eaux pluviales ou inondés entièrement sont ouverts à la circulation. Idem pour les habitations, établissements et espaces publics touchés par les inondations », affirme le capitaine Mohamed Michalikh, chargé de communication au niveau de la direction de la protection civile à Tipasa. En tout, plus d'une vingtaine d'interventions ont été effectuées par la protection civile, les services de sécurité, les tra-

vaux publics, la Seaal, les services des APC avec le concours des autres directions dès le début des averses, particulièrement l'épisode survenu entre 8 heures et 10 heures et qui a touché quasiment tout le territoire de la wilaya. Par ailleurs, les oueds de la wilaya ont charrié d'énormes quantités d'eau de pluie, en particulier oued el Hachem qui se déverse dans le barrage de Boukerden ainsi que oued el Kebir, parcourant le bassin versant de Kef Eddir. Outre cet impact positif, il est également attendu que le seuil piézométrique de la nappe phréatique locale augmente.

CONSTANTINE: Départ du premier groupe de pèlerins vers les Lieux Saints

Le premier groupe de pèlerins a quitté, dans la nuit de mercredi à jeudi, l'aéroport international "Mohamed Boudiaf" de Constantine à destination des Lieux Saints de l'Islam, dans le cadre de la saison Hadj 1446h-2025. Ce premier vol, assuré par un avion de la compagnie nationale Air Algérie, a transporté 251 pèlerins issus des wilayas de Constantine, de Mila, de Jijel, d'Oum El Bouaghi, de Sétif et de Skikda, pour accomplir le cinquième pilier de l'Islam. Le wali de Constantine, Abdelkhalek Sayouda, a supervisé le départ de ce premier groupe de Hadjis, saisissant l'occasion pour les inviter à représenter au mieux l'Algérie. Les pèlerins ont été accueillis à la salle de spectacles du complexe culturel Ahmed Bey (Zénith), où ils ont été soumis à des contrôles sanitaires et administratifs, assurés par des équipes pluridisciplinaires relevant des directions des

Affaires religieuses et des Wakfs, de l'Action sociale et de la Solidarité, de l'Office national du pèlerinage et de la Omra, de la direction de la Santé, ainsi que des représentants des agences de voyages impliquées dans l'opération. L'entreprise publique de transport urbain et suburbain de Constantine a mobilisé, à cette occasion, six (6) bus pour acheminer les pèlerins du Zénith vers l'aéroport. Dr Mounir Merazka, représentant de la direction de la Santé de la wilaya, a indiqué que les pèlerins avaient bénéficié des orientations et des consultations médicales, tout en insistant sur le respect des mesures préventives essentielles durant le hadj. A signaler que 17 vols sont programmés à partir de l'aéroport international de Constantine, en vue de transporter quelque 5.000 pèlerins des wilayas de l'est du pays, entre le 14 et le 31 mai.

Workshop international sur l'aquaculture au CNRDPA de Bou Ismaïl



Un Workshop international sur l'aquaculture a été organisé, ce jeudi, par le centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture (CNRDPA) de Bou Ismaïl, wilaya de Tipasa. Tous les experts et chercheurs ayant participé à ce Workshop international s'accordent à dire que l'Algérie dispose des potentialités requises pour faire de la filière aquacole un levier de croissance économique, mais surtout une ressource pérenne à même de contribuer significativement pour atteindre la sécurité alimentaire.

Une filière en nette expansion
En effet, les chiffres fournis par Nabil Bouflih, directeur du CNRDPA, dans son allocution de bienvenue, donnent un aperçu du développement de l'aquaculture à travers le monde. « Dans son dernier rapport qui date de 2024, la FAO (organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) révèle que la production mondiale issue de la pêche et de l'aquaculture a atteint les 223 millions de tonnes en 2022. Pour la première fois, le volume de la production issu de l'aquaculture dépasse celui de la

pêche», annonce-t-il. Et d'ajouter : « avec une production de 130 millions de tonnes provenant de l'aquaculture, celle-ci représente 51% de la production mondiale. Et selon les projections de la FAO, ce volume atteindra les 205 millions à horizon 2032 ». Une filière en nette expansion qui toutefois est exploitée à 89,9% par 10 pays dans le monde, notamment la Chine, l'Inde, l'Indonésie, le Chili, la Corée du Sud et l'Égypte.

Atteindre l'objectif de 100.000 tonnes par an

Sur le plan économique, la pêche et l'aquaculture contribuent à hauteur de 313 milliards de dollars au PIB mondial et emploient 61,8 millions de travailleurs, parmi lesquels 36% dans l'aquaculture, soit l'équivalent de 22,28 millions d'employés. Pour le chef de département recherche en aquaculture au niveau du CNRDPA, Mustapha Boudjenah, l'Algérie dispose actuellement d'un réseau de structures techniques et de démonstration réparties sur l'ensemble de son territoire. Le développement de la filière qui a traversé depuis l'indépendance plusieurs étapes.

ORAN:

Saihi inaugure l'Etablissement hospitalier spécialisé en urgences médico-chirurgicales à Oued Tlelat

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a procédé jeudi à l'inauguration de l'Etablissement hospitalier spécialisé en urgences médico-chirurgicales "Dr Mahmoudi Mohamed" dans la daïra d'Oued Tlelat (wilaya d'Oran).

Cette nouvelle structure de santé dispose d'une capacité d'accueil de 120 lits et est équipée des technologies et équipements médicaux les plus modernes, comme a pu le constater le ministre de la Santé, en visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Oran. L'établissement comprend dix services, notamment des services d'hospitalisation tels que la réanimation médicale, la chirurgie générale, la neurochirurgie, la chirurgie orthopédique et traumatologique, la cardiologie, entre autres. Le ministre, accompagné du wali d'Oran, Samir Chibani, a visité plusieurs unités de l'hôpital, dont le service de chirurgie générale, les blocs opératoires, les unités de réanimation et de traitement des traumatismes. Cette struc-



ture de santé spécialisée contribuera à alléger la pression sur les établissements hospitaliers voisins et à faciliter la prise en charge des cas urgents, d'autant qu'elle est située à proximité de l'autoroute Est-Ouest. Le programme de la visite du ministre à Oran comprend également l'inauguration de l'Etablissement hospitalier spécialisé (60 lits) dans la commune d'El Kerma, ainsi que l'ouverture du service des urgences médico-chirurgicales (120 lits) à l'hôpital spécialisé en pédiatrie "Dr Boukhroufa Abdelkader" à Oran. En outre, il inaugurerait la clinique privée "El Djazair" dans la commune de Bir El-Djir, et effectuerait une visite d'inspection à l'hôpital "Dr Mohamed Balaska" de la commune de Sidi Chahmi, d'une capacité de 240 lits.

EXAMENS DE FIN D'ANNÉE : journée de formation pour une meilleure prise en charge des cas de stress chez les candidats

Une journée de formation au profit des spécialistes de la santé scolaire a été organisée mercredi à Alger par le ministère de la Santé pour mieux prendre en charge les cas de stress chez les candidats lors des examens de fin d'année. Destinée aux médecins généralistes, aux psychologues et aux personnels de la santé scolaire, cette journée de formation vise à "améliorer la prise en charge des urgences physiques et psychologiques dans les centres d'examen, notamment lors des épreuves du Baccalauréat et du Brevet d'enseignement moyen (BEM)", a-t-on indiqué. A ce propos, Pr Yacine Ayadi, spécialiste en réanimation médicale au Centre hospitalo-universitaire Mustapha-Pacha (Alger), a expliqué, que "cette formation porte à la



fois sur la gestion des urgences physiques, telles que les syncopes, les palpitations ou encore les crises d'asthme ainsi que le soutien psychologique des candidats en situa-

tion de stress aigu", faisant observer que "depuis le lancement de ce genre de formation en 2021, le nombre d'évacuation lors des examens de fin d'année a significativement di-

minué". Il a ajouté que cette formation aborde d'autres aspects, notamment ceux liés à l'hygiène alimentaire, recommandant d'"éviter tout ce qui est susceptible de provoquer des troubles digestifs afin d'améliorer la concentration des candidats lors des épreuves du BAC et du BEM". De son côté, la chargée du programme de santé scolaire au sein du ministère, Mme Sabah Abada, a précisé que l'accent a été mis sur "la conduite à adopter par les professionnels de la santé scolaire afin d'améliorer leur réaction face aux différents cas d'urgences et de stress", soulignant "l'importance de la prise en charge psychologique des candidats, qui se retrouvent face à des situations de blocage et incapables de mobiliser leurs connaissances".

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR :

117 écoles doctorales agréées au niveau national

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a agréé, au titre de l'année universitaire en cours, 117 écoles doctorales au niveau national, en tant que nouveau modèle de coopération et de coordination entre les établissements d'enseignement supérieur, a indiqué mercredi, le Conseiller du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdeldjebar Daoudi. Dans une déclaration à l'APS, M. Daoudi a indiqué que le secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, avait adopté "un nouveau modèle organisationnel, en l'occurrence l'école doctorale, qui se veut une structure regroupant plusieurs établissements d'enseignement supérieur et de recherche scientifique, liés par des objectifs communs, et basés sur une coopération qualifiée et intégrée", précisant que "117 écoles doctorales avait été agréées à ce jour

à l'échelle nationale". Et d'ajouter que le secteur avait accordé un "intérêt particulier" à certaines filières stratégiques, en tête desquelles "l'informatique et les mathématiques constituant le moteur du développement technologique", soulignant par là même, "l'importance de maîtriser la langue anglaise, étant nécessaire pour accéder aux ressources de la connaissance". S'agissant de la généralisation de l'approche "zéro papier", et la simplification des procédures administratives, M. Daoudi a expliqué que "pour la première fois, les candidatas ont été exemptés du téléchargement de tout document, se contenant de remplir un formulaire électronique via le système d'information intégré +Progres+". Concernant le renforcement du développement technologique notamment les puces électroniques, le même responsable a rappelé "l'habilitation de l'université de Blida

I Saad Dahleb, en partenariat avec le Centre de développement des technologies avancées (CDTA), pour l'organisation d'un concours national exceptionnel le 29 janvier 2025 pour accompagner cette filière, vu son impact significatif sur les secteurs économiques et industriels en Algérie". Dans ce contexte, "110 places pédagogiques ont été consacrées à la filière électronique, contre 40 à la filière informatique". Pour soutenir la sécurité alimentaire et développer le secteur agricole, l'intervenant a cité l'organisation "d'un concours national exceptionnel le 3 mai en cours et la création d'une école doctorale exceptionnelle sous l'appellation "la production animale et l'alimentation des animaux productifs", avec un total de 100 places pédagogiques. La nouvelle école englobe "l'Ecole nationale supérieure vétérinaire (ENSV) et l'Ecole nationale supérieure agronomique (ENSA), en par-

tenariat avec plusieurs centres de recherche, en l'occurrence le centre de la recherche scientifique et technique sur les régions arides (CRSTRA), le Centre de recherche scientifique et technique en analyses physico-chimiques (CRAPC), le Centre de recherche en biotechnologie et le Centre de recherche en agropastoralisme (CRAPAST) et le Centre de recherche en technologies agro-alimentaires (CRTAA)". Dans le cadre de l'amélioration constante des programmes de formation au profit des étudiants en doctorat, "la formation complémentaire a été enrichie par deux nouvelles matières. Il s'agit des bases et techniques de programmation, ainsi que des outils et techniques de l'intelligence artificielle". Le lancement officiel de la formation en troisième cycle (Doctorat) pour l'année universitaire 2024/2025 a eu lieu, mardi, avec un total de 4998 nouveaux inscrits.

La Leptospirose fait 3 victimes à Tizi Ouzou

La Leptospirose ou la maladie du rat a provoqué trois décès dans la wilaya de Tizi Ouzou, deux hommes de 73 et 69 ans à Timizart et une femme de 69 ans. Selon le Dr Oulamara Idir du service des maladies infectieuses et épidémiologiques au sein de la direction de la santé et de la population (DSP) de la wilaya de Tizi Ouzou, le nombre de cas liés à la Leptospirose augmentent crescendo, puisqu'on dénombre 17 cas déjà à travers plusieurs localités de la wilaya.

Les muridés vecteurs principaux

Il s'agit des localités d'Azazga (07 cas), d'Ouaguenoun (05 cas, dont deux décès), Larbaâ Nath Irathen et Draa Ben Khedda (2 cas et enfin Ait Toudert (01 cas décédé). Selon le même responsable, la Leptospirose est une maladie causée par des bactéries, résistantes en milieu humide, pénètrent principalement par les blessures ou les muqueuses après exposition à un environnement souillé par les urines d'animaux notamment les muridés

(rats et souris) qui ne cessent de proliférer avec toutes ces décharges contrôlées ou sauvages et les enceintes animalières, comme les étables et les écuries. Mieux, selon certaines études, ces animaux se sont adaptés au changement climatique qui fait que même en hiver ils prolifèrent et sortent de leur cache. « C'est pour ainsi dire une maladie professionnelle puisqu'elle touche le plus souvent des agriculteurs et même ceux qui font dans le jardinage comme les trois décès enregistrés », soutient encore Oulamara. Tout comme pour le reste des cas qui ont été en contact avec des endroits souillés par ces bestioles. Tout en relevant les symptômes de cette pathologie qui commence par une fièvre élevée avec frissons, des maux de tête et des douleurs musculaires et articulaires, le médecin nous dira que cette dernière « peut cependant évoluer vers une atteinte rénale, hépatique, voire même conduire au décès si elle n'est pas bien prise en charge ».

L'Angola enregistre 170 cas de choléra, dont 15 décès



L'Angola a enregistré un total de 170 cas de choléra, dont 15 décès, à la date du samedi 11 janvier, a déclaré le ministère angolais de la Santé citant un nouveau bilan. Au cours des dernières 24 heures, trois décès dus au choléra et 51 nouveaux cas ont été signalés. Un précédent bilan a fait état vendredi soir de 119 cas

de choléra dont 12 décès. L'épidémie s'est étendue à deux autres municipalités dans la province de la capitale, Luanda, selon le ministère. Des mesures nationales d'urgence ont été enclenchées alors que l'épidémie de choléra continue de s'aggraver depuis que le premier cas confirmé a été signalé mardi.

Belmehdi reçoit le mufti de la République tunisienne

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a reçu, mercredi à Alger, le mufti de la République tunisienne, Hichem Ben Mahmoud, avec lequel il a examiné les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale en matière de fatwa.

Lors de cette rencontre qui s'est déroulée en présence de l'ambassadeur de Tunisie en Algérie, Ramdhane Elfayedh, M. Belmehdi a mis en avant l'importance d'approfondir les relations bilatérales entre les deux pays, notamment en matière de fatwa. A cette occasion, M. Belmehdi a offert au mufti de Tunisie et à la délégation l'accompagnant, des copies du "Mushaf Rodossi" historique et du ushaf de l'Algérie imprimé en braille sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmajid Tebboune. Cette rencontre a eu lieu en marge de la participation du mufti de Tunisie aux travaux du deuxième colloque international organisé par l'université de Tissemsilt, sur l'héritage intellectuel du savant cheikh Ahmad ibn Yahya al-Wansharisi et ses dimensions religieuses, touristiques et sociales en Algérie et dans le monde islamique.



PR ABDELKRIM MESSAOUDI :

« Le projet de loi soumis à l'APN va protéger les mineurs de la drogue »

La lutte contre le trafic de drogue se durcit et l'Etat sévit drastiquement pour éradiquer le fléau social qui gagne en ampleur dans la société algérienne, tout âge compris. En effet, un projet de loi est soumis à l'APN à l'objet de cerner le problème tout en protégeant les mineurs, enrôlés malgré eux dans l'engrenage de la vente de la drogue ou sa consommation. C'est ce qu'a annoncé ce lundi le chef service de psychiatrie pédiatrique à l'EHS de Chéraga (Alger), le Professeur Abdelkrim Messaoudi, sur les ondes de la chaîne 3 de la Radio algérienne. Intervenant à l'émission « L'Invité du jour », le professeur Messaoudi estime que « cette loi vient à juste titre pour renforcer le dispositif juridique et mettre un terme au processus de complication d'une situation où les enfants sont rongés par ce phénomène qui s'étend dans les rues et en milieu scolaire ». Le projet de loi prévoit, en effet, un durcissement des peines qui peuvent aller jusqu'à 30 ans de prison, voire la peine de mort en cas d'incitation et/ou utilisation des mineurs aux abords des écoles, a-t-il fait savoir. Cette loi vient justement, dit-il, « renforcer » et « fixer les charges à tous les niveaux de ce fléau ». « Parmi ses articles, la protection



des mineurs et des personnes en difficultés car, explique le spécialiste, il a été constaté sur le terrain certaines situations où les mineurs font l'objet d'abus pour les utiliser soit en matière de consommation ou pour la vente de drogue ».

Des tests périodiques en milieu du travail

Ce qui est intéressant dans cette loi, selon lui, « elle clarifie et fixe à la fois les règles sur le plan juridique ou en matière de prise en charge, de prévention et des soins à prodiguer

aux personnes en situation compliquée ». Parmi les dispositions de ce projet de loi, figure la réglementation des examens périodiques en milieu du travail et scolaire. Selon l'orateur, « cette loi permettra, en effet, des tests anti-drogue à l'embauche et permettra également à l'employeur de procéder au contrôle de ses employés ». C'est une manière, dit-il, de lutter contre cette consommation, notamment dans des secteurs très sensibles où l'erreur n'est pas permise à l'instar du secteur de la santé,

où « le contrôle doit être systématique, de manière périodique » de manière à « évaluer l'état des employés et surtout de lutter à titre préventif contre le phénomène ».

Prévenir mieux que guérir

Devenue une réalité et présente à tous les niveaux, surtout parmi les adolescents, la répression à elle seule n'est pas suffisante, voire inefficace sans la prévention. « C'est ce qu'il faut pour les élèves », souligne-t-il jugeant « plus approprié d'aller vers les écoles dans le sens préventif ». « Il s'agit d'un secteur qu'il faut développer, avec un programme en collaboration avec le secteur de la santé, les associations et les organisations de jeunes en renforçant la prévention plutôt ». La loi suggère, d'ailleurs, souligne le professeur, de travailler en réseaux pour aller dans les établissements scolaires en impliquant les organisations et les associations de jeunes qui ont un rôle important à jouer dans le cadre des campagnes de sensibilisation. Et de recommander : « plus cette dernière est efficace, plus on évitera d'atteindre un stade addictif compliqué et impactera positivement l'injonction thérapeutique. »

Belmehdi souligne depuis Tissemsilt l'importance de s'attacher à la référence religieuse nationale pour faire face aux défis

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a souligné, lundi soir à Tissemsilt, l'importance de l'attachement à la référence religieuse nationale, fondée sur la modération et le juste milieu, pour faire face aux divers défis auxquels est confronté le pays. Dans une déclaration à la presse en marge d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya, le ministre a affirmé que "le maintien de notre référence religieuse authentique, fondée sur la modération et l'équilibre, permet à notre pays de surmonter les défis actuels, de renforcer l'unité du peuple algérien, et de faire échec aux tentatives désespérées visant à porter atteinte à l'identité et à la cohésion de notre nation". Belmehdi a également

rappelé le rôle central et fondamental des institutions religieuses et des mosquées en Algérie dans l'encadrement du culte selon la référence religieuse nationale, soulignant que "c'est à travers cette modération, cet équilibre et cette référence spirituelle authentique que nous pouvons faire face aux phénomènes étrangers à notre société, tels que la violence, l'extrémisme et le fanatisme". Au cours de cette visite, le ministre a inauguré la mosquée "Saad Ibn Mouadh" et a inspecté le chantier de construction d'une mosquée dans le quartier des 400 logements du chef-lieu de la wilaya. Il a également visité le chantier de la mosquée "Abou El Abbas El Wansharissi" au douar Ouled Ali (commune de Lardjem),



en plus d'une visite à la zaouïa Sidi Ali El Hadj dans la même région, où étudient des élèves venus de diverses régions du pays ainsi que de pays africains. Un exposé lui a été présenté sur le projet de construction d'une mosquée au sein de cette zaouïa. Plus tôt dans la journée, M. Belmehdi avait présidé la cérémonie

d'ouverture de la 2e édition du colloque international sur la personnalité de Ahmed Benyahia El Wansharissi, organisée sur deux jours par l'université de Tissemsilt, qui porte son nom, en partenariat avec l'université d'Oran 2 "Mohamed Benahmed" et le Haut Conseil Islamique.

Le ministre de la Justice préside la cérémonie d'installation du nouveau DG de l'ONLCDT

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Lotfi Boudjemaï a présidé, dimanche à Alger, la cérémonie d'installation de M. Tarek Kour en qualité de Directeur général de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLCDT), indique un communiqué du ministère de la Justice. "La cérémonie d'installation s'est déroulée au siège du ministère de la Justice, en présence des cadres du ministère et de l'ONLCDT", précise la même source. M. Tarek Kour "est titulaire d'un Doctorat, spécialité droit pénal international. Il a assumé plusieurs fonctions notamment de magistrat et de juge d'instruction, de président du pôle pénal spécialisé au tribunal de Constantine, de conseiller à la Cour, puis de magistrat au Centre de recherche juridique et judiciaire. Son dernier poste en date étant celui de président de l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption (ONPLC)".

ARPCE : Campagne de sensibilisation sur l'importance de l'identification des abonnés de la téléphonie mobile



L'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPCE) a annoncé, jeudi dans un communiqué, le lancement d'une campagne de sensibilisation sur l'importance de l'identification des abonnés de la téléphonie mobile, dans le but de renforcer la sécurité des usagers et de prévenir les abus liés à l'utilisation des cartes SIM. A cet effet, l'autorité a rappelé que la carte SIM est destinée à "un usage personnel et exclusif" de la part de son détenteur légal, lequel ne devrait "pas permettre à d'autres personnes d'utiliser sa carte SIM ou son numéro personnel, et ce, pour éviter des conséquences pouvant être graves". L'ARPC a, en outre, précisé que "toute cession de la carte SIM, en dehors des agences commerciales des opérateurs de téléphonie mobile, est strictement interdite". Dans le cas du décès du détenteur légal de la carte SIM, l'ARPCE a souligné que les ayants droit devront se rapprocher d'une agence commerciale de l'opérateur concerné afin de résilier le contrat d'abonnement. La même source ajoute qu'en cas de perte ou de vol de la carte SIM, l'abonné est tenu de "se rapprocher, sans délai, du service client de l'opérateur concerné pour la désactiver et se présenter aussi aux services habilités de la Sûreté nationale ou de la Gendarmerie nationale pour établir une déclaration de perte ou de vol". L'ARPCE a rappelé que cette campagne "vise à assurer la protection des détenteurs légaux de cartes SIM contre toute utilisation susceptible de leur porter préjudice", invitant les usagers de la téléphonie mobile à contribuer à cette campagne de sensibilisation par une large diffusion de ces "informations essentielles".

SANCTIONS : L'USM Alger écopé d'un match à huis clos



L'USM Alger a écopé d'un match à huis clos, pour « utilisation et jets de fumigènes sur le terrain sans dommages physiques (5e infraction) », lors de sa rencontre face au CS Constantine (2-1), comptant pour la 25e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel. Le club algérois devra en outre s'acquitter d'une amende de 1.000.000 dinars, a ajouté la LFP. La Commission de discipline a également infligé à l'attaquant de l'US Biskra, Mohamed-Amine Bouziane, une sanction de trois matchs, dont un (01) ferme, pour « agression sur adversaire ». De leur côté, Salim Boukhenchouche (USMA), Walid Zaamoum (O Akbou), Aïssa Boudchicha (MC El-Bayadh), Zineddine Ben Ahmed (CR Belouizdad), sont sanctionnés d'un match de suspension ferme pour « cumul de cartons ».

VOLLEY-BALL : Signature d'un contrat de partenariat entre la Fédération algérienne et son homologue polonaise



La Fédération algérienne de volley-ball a signé un contrat de partenariat avec son homologue polonaise, a indiqué jeudi l'instance fédérale (FAVB) sur ses réseaux sociaux. « Lors de sa visite en Pologne, le président de la Fédération algérienne de volley-ball, Mohand Tamadartaza, a signé un contrat de partenariat avec M. Sebastian Swiderski, président de la Fédération polonaise de volley-ball », précise la même source. L'accord signé entre les deux parties concerne un certain nombre de points, à savoir « la formation d'entraîneurs de haut niveau, les équipes nationales de volley-ball en salle et de beach-volley, et les technologies modernes appliquées au volley-ball », explique la FAVB. En outre, l'accord prévoit également une coopération dans les domaines de « l'organisation et la planification, l'administration, les aspects juridiques et de nombreux échanges à différents niveaux ». L'idée du partenariat vient du fait que la Pologne est considérée comme l'une des meilleures écoles de volley-ball au monde, en plus des facilités accordées à la FAVB de la part de son homologue polonaise pour effectuer des stages d'entraînement dans les meilleures conditions pour les différentes sélections nationales qui se rendent en Pologne, ainsi que l'affectation d'équipes locales pour affronter les équipes algériennes lors de leur préparation.

LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR/ 21E JOURNÉE) : le CSC bat l'ESS (1-0) et renoue avec la victoire

Le CS Constantine a réalisé une bonne opération en allant s'imposer face à l'ES Sétif 1-0 (mi-temps : 0-0), en match disputé jeudi au stade du 8-mai 1945 de Sétif, comptant pour la mise à jour de la 21e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football.

L'unique but de la partie a été inscrit par l'attaquant Benchaâ, sur un coup franc direct (53), profitant d'une faute de main du gardien sétifien Bousseder. Un succès qui permet aux Constantinois de mettre fin à une mauvaise série de six matchs sans victoire en championnat. De son côté, l'Entente retombe dans ses travers après quatre rencontres sans défaite. A l'issue de ce résultat, le CSC remonte à la 10e place au tableau avec 29 points, alors que l'ESS stagne à la 4e position (38 pts), et rate l'occasion de revenir à trois longueurs du troisième, le CR Belouizdad. Le CSC compte trois matchs en retard : à domicile face au MC Oran (22e journée) et à l'USM Khenchela (24e journée), et en déplacement devant l'Olympique Akbou (23e journée).

Jeudi, 15 mai 2025 :
ES Sétif - CS Constantine 0-1



PARA-JUDO :

Participation "globalement satisfaisante" des Algériens aux Mondiaux d'Astana, selon l'entraîneur national



La participation des quatre athlètes algériens de para-judo aux Championnats du monde, clôturés jeudi à Astana (Kazakhstan), a été jugée « globalement satisfaisante » par l'entraîneuse nationale Mounia Kerkar. La sélection algérienne, composée d'Abdelkader Bouamer (-64 kg/J1), Ishak Ould Kouider (-64 kg/J2), Youcef Radjai (-81 kg/J1) et Abderrahmane Chetouane (-95 kg/J1), a récolté deux médailles : une d'argent par Bouamer et une de bronze pour Ould Kouider, alors que Chetouane s'est classé cinquième et Radjai en neuvième position. « Avec deux médailles et une 5e place, la participation algérienne est très acceptable dans son ensemble. Pour certains, c'était seulement la deuxième compétition officielle après les Jeux de Paris 2024, et pour d'autres la toute première. De plus, nos athlètes ont évolué dans de nouvelles catégories de poids intermédiaires », a expliqué Mounia Kerkar. Elle a ajouté : « Maintenant, nos para-judokas doivent s'adapter à leurs nouvelles catégories de transition (-64kg et -95kg), avant de choisir des catégories qui seront retenues aux Jeux Paralympiques-2028. Avant cela, il faut leur offrir davantage de compétitions, intensifier les séances d'entraînement avec des moyens de récupération efficaces et surtout assurer un suivi médical adapté. Cela leur permettra de bien s'ancrer dans la catégorie de poids qu'ils choisiront en vue des pro-

chaines échéances internationales, notamment les Jeux paralympiques de 2028 ». Parmi les quatre athlètes présents à Astana, c'est Youcef Radjai qui a le plus déçu, et avec un degré moins, Abderrahmane Chetouane. Ce dernier a échoué lors du combat pour la médaille de bronze, tandis que Radjai a perdu ses deux combats, malgré son potentiel indéniable. Exempté du premier tour, Radjai a été battu, au tour suivant, par le Brésilien Silva Geronimo, finaliste et médaillé d'argent de la catégorie. Il a ensuite perdu en repêchage face à l'Ouzbek Shokhrukh Mamedov (ippon). « Radjai a mal géré ses combats, probablement à cause d'un excès de confiance, ce qui en judo, se paie cash. Cela dit, il a tout le temps pour rebondir, car il a les capacités », a analysé l'entraîneuse nationale. Mounia Kerkar a également souligné l'importance de ce type de compétition : « Ces tournois nous permettent d'évaluer nos athlètes, de détecter les erreurs techniques et d'ajuster le rendement technico-tactique. Ils sont essentiels à la progression de l'ensemble des athlètes. Et d'ajouter : « L'objectif est clair (le JP-2028), mais le chemin pour y parvenir reste long. Il faut continuer à travailler dur, à enchaîner les compétitions, et à renforcer la préparation physique et mentale de nos para-judokas ». Au classement par médaille (messieurs et dames), l'Algérie se pointe en 13e position sur 37 pays participants,

alors qu'au classement masculin, l'équipe a pris la 8e place. Dans la catégorie -64 kg (J1), Abdelkader Bouamer, engagé dans une nouvelle catégorie de poids, a remporté la médaille d'argent après sa défaite en finale par ippon contre le Vénézuélien Marcos Dennis Blanco. Pour atteindre la finale, l'Algérien a successivement éliminé le Cubain Gonzalez Miyares (8e), l'Ukrainien Rudnyk Mykola (quart) et le Kazakh Mutalip Aidyn (demi). Les deux médailles de bronze de cette catégorie sont revenues respectivement au Néerlandais Seb Sloot, vainqueur du Kazakh Murat Madinov, et à Rushan Karimov (pays neutre). Son coéquipier, Ishak Ould Kouider, s'est illustré dans la même catégorie de poids mais en classe J2, en remportant la médaille de bronze après sa victoire contre Elmurad Mikhailov (pays neutre). Médaillé de bronze aux Jeux paralympiques 2024 en -70 kg, il a été exempt du premier tour, puis a battu l'Américain Ronald Hawthorne par ippon en quart. Il a ensuite été défait en demi-finale par l'Ouzbek Kemran Nurillaev. Le titre mondial dans cette catégorie est revenu à Nurillaev, vainqueur de son compatriote Namozov Sulva en finale. La seconde médaille de bronze a été remportée par le Géorgien Zurab Zurabiani. Abderrahmane Chetouane, engagé en -95 kg (J1), a terminé à la cinquième place. Après avoir battu l'Indien Kamble Darshan au premier tour, il a été stoppé en quart par le Kazakh Abylay Adilbekov, futur finaliste. En repêchage, il a échoué face au Turc Yamin Cinciler (ippon). L'autre médaille de bronze de cette catégorie est revenue à Pavel Selivanov (pays neutre), vainqueur d'Adilbekov. Le Britannique Daniel Powell a décroché l'or face au Brésilien Cavalcante Da Silva. Il s'agit de la deuxième compétition internationale de l'année 2025 pour les para-judokas algériens, après la Coupe du monde à Tbilissi (Géorgie) en mars dernier, où Ishak Ould Kouider et Youcef Radjai avaient chacun remporté une médaille de bronze.

JSK : Zinnbauer parle de la course au titre



Josep Zinnbauer fait preuve de beaucoup de retenue et refuse de s'enflammer dans cette quête du titre de champion, le 15e pour la JS Kabylie. « Le titre ? oui pourquoi pas mais nous ne sommes pas dans la peau du favori par excellence », lance Zinnbauer lors d'une conférence de presse animée avant le match de ce samedi face à la JS Saoura, au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi Ouzou à 16h.

« Le MCA et le CRB sont les favoris »

Zinnbauer affirme que le MCA et le CRB « qui possèdent de bons joueurs, de bons entraîneurs avec une expérience enrichissante en Ligue des champions sont les favoris dans cette compétition ». Toutefois, il laissera la porte ouverte au vœu des fans qui croient dur comme fer à ce titre. « Nous avons aussi une bonne équipe capable de se mêler à la course, mais les équipes citées ont du potentiel. Nous allons jouer nos matchs comme ils viennent sans trop se soucier des autres. Mais nous ferons aussi en sorte à remporter tous nos matches à l'effet de rester dans le haut du tableau ».

« Nous préparons déjà la saison prochaine avec Medane et Doudène »

L'Allemand se projette sur l'avenir. « Notre parcours nous permet aussi de penser à la saison prochaine que nous préparons déjà avec Medane et Doudène ». A travers ce propos, Zinnbauer laisse entrevoir qu'il restera sur le banc de la JSK la saison prochaine, un vœu pieu de toute la famille de la formation kabyle qui veut le garder pour un long bail. Néanmoins, il affirme que « la vie d'un coach dans un club ne tient parfois qu'à un seul fil pour être conditionnée par les résultats qui peuvent influencer sur le jugement et l'appréciation d'un entraîneur » et de conclure sur le sujet : « Nous prenons les matchs comme ils viennent en profitant de la joie que procure une victoire. Nous avons encore le temps de penser à l'année prochaine ». S'agissant de la formation de la JSS, l'Allemand la trouve « performante notamment dans les duels et sa conception du beau jeu ». Si bien qu'il se méfie beaucoup de cette équipe « qui ne viendra pas en touriste. A nous de donner le meilleur de nous-mêmes pour la battre ». Evoquant, le retour de Boualia de suspension et de Madani de blessure, le coach de la JSK estime que c'est une « bonne chose de récupérer tout le monde apte, mais il faudrait choisir 11 voire 18 d'entre eux ». Quant à la programmation, Zinnbauer refuse de tomber dans les jérémiades. « Il y a un calendrier de la LFP, on se doit de le respecter. C'est à nous d'aller chercher les ressources nécessaires tant mentales que physiques pour faire face à ce calendrier à prendre comme il vient ».

EQUIPE NATIONALE (AMICAL) : Les "Verts" pourraient affronter l'Espagne en 2026

L'équipe nationale de football pourrait affronter l'Espagne, en match amical prévu en 2026, a annoncé la Fédération algérienne (FAF), jeudi sur son site officiel.

L'éventualité d'organiser un match amical entre les deux équipes, a été évoquée ce jeudi lors d'une rencontre entre le président de la FAF, Walid Sadi, et son homologue espagnol Rafael Louzan Abal, à Asuncion (Paraguay), en marge du 75e Congrès de la Fédération internationale (FIFA), précise l'instance fédérale dans un communiqué. "Les discussions ont porté sur la mise en place d'un partenariat stratégique centré sur le développement des compétitions jeunes, tant masculines que féminines, et sur la promotion du football en salle", a ajouté la FAF. L'Algérie et l'Espagne se sont rencontrées à trois reprises, dont la dernière à la phase finale de la Coupe du monde 1986 au Mexique, qui a vu la Roja l'emporter (3-0). L'équipe nationale reprendra du service en juin prochain, avec au menu deux matchs amicaux : le 5 juin face au Rwanda à Constantine, et le 10 juin devant la Suède à Solna (près de Stockholm).



Walid Sadi au 75e Congrès de la FIFA



Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Walid Sadi, prendra part aux travaux du 75e Congrès de la FIFA, prévu jeudi 15 mai à Asunción (Paraguay). Sadi se trouve depuis mercredi dans la capitale du Paraguay, en compagnie du Secrétaire général de la Fédération, Nadir Bouzenad, a indiqué la FAF sur son

site officiel.

Renouvellement des commissions

L'évènement coïncide non seulement avec le 100e anniversaire de l'affiliation de la Fédération paraguayenne de football à la FIFA, mais il marque également le début d'une période importante pour le continent avec, en point de mire, la Coupe du Monde Féminine de la FIFA 2027 et des matchs de « célébration du centenaire » de la Coupe du Monde de la FIFA 2030. Plusieurs points sont à l'ordre du jour du 75e Congrès de l'instance suprême du football mondial, entre autres, l'élection de la Commission de Discipline, de la Commission d'Éthique, de la Commission de Recours et de la Commission de Gouvernance, Audit et Conformité, ainsi que la discussion des propositions dûment soumises par les associations membres et le Conseil dans les délais prévus par l'article 28, alinéa 1 des Statuts de la FIFA.

La FIFA prévoit un tour des barrages pour la Coupe arabe

La FIFA (Fédération internationale de football) a pris toutes les dispositions organisationnelles de la prochaine édition de la Coupe arabe des nations. Après avoir fixé la cérémonie du tirage au sort pour le 25 mai à Doha, il a été décidé, fait savoir la FIFA, de la tenue d'un tour des barrages.

14 nations concernées par les barrages

14 nations y prendront part en vue de se disputer les 7 places encore à pourvoir. Il s'agit, en effet, de Bahreïn, Koweït, Oman, Liban, Palestine, Syrie, Yémen, Comores, Libye, Mauritanie, Somalie, Soudan du sud et Djibouti. Les sélections précitées devront, en effet, recourir à un tour des barrages, selon la formule de l'élimination directe du vaincu. Lors du tirage au sort du 25 mai prochain, il sera procédé donc au tirage des sept matches barrages qui devront avoir lieu les 25 et 26 novembre de cette année. Toutes les empoignées auront lieu, ajoute la FIFA, sur le sol qatari.

9 sélections qualifiées d'office

Les qualifiés participeront à la phase finale de la coupe arabe prévue du 1er au 18 décembre à Doha. Il leur sera joint les 9 sélections qualifiées d'office, à savoir le Qatar (pays organisateur), l'Algérie (détentriche du trophée), l'Arabie Saoudite, les Émirats arabes unis, l'Irak, la Jordanie, l'Égypte, la Tunisie et le Maroc. Les seize nations participantes seront réparties en quatre groupes de quatre équipes chacun. Les deux premiers de chaque poule disputeront les huitièmes de finale. La prochaine édition de la coupe arabe des nations est la onzième depuis son lancement par l'Union arabe de football; et la deuxième placée sous l'égide de la FIFA. Il est utile de rappeler que le Qatar a été désigné par l'instance de Gianni Infantino dans la perspective d'accueillir également les tournois arabes de 2029 et 2033. Une décision qui fait suite à l'engouement et surtout la réussite enregistrés lors de l'épreuve de 2021, sanctionnée par la victoire finale des Verts face à la Tunisie en finale (2-0). Les médias de la région qualifient, désormais, cette compétition, aux dotations financières motivantes, de « petit mondial arabe ».

QATAR: Baghdad Bounedjah évoque sa retraite



Baghdad Bounedjah se projette pour la première fois sur sa retraite. Sans souligner s'il s'agirait d'une retraite internationale, c'est-à-dire un arrêt en sélection, ou un retrait définitif des terrains de football, Bounedjah laisse entendre qu'il prendra ses distances avec le rectangle vert à la fin de son contrat avec Al Shamal. Son bail avec son club employeur arrive, note-t-on, à terme en juin 2027. A cette date, l'ancien baroudeur de l'USM El Harrach aura bouclé ses 35 ans. «Pour ma retraite, je ne sais quoi répondre exactement; je pourrai m'arrêter à la fin de mes engagements contractuels avec Al Shamal. Après, personne ne peut savoir de quoi sera fait demain. Je veux être à la hauteur avec mon club et surtout avec la sélection de mon pays», déclare Bounedjah, auteur cette saison de 21 buts sur les 42 marqués par Al Shamal, dans une conférence de presse donnée après la défaite de son équipe, mardi, en quart de finale coupe de Prince face à Umm Salal aux tirs au but.

Rayan Aït Nouri prend une décision importante pour son avenir

Très courtisé à l'approche du mercato, le latéral gauche algérien Rayan Aït Nouri a pris une décision importante pour son avenir. À 23 ans, Rayan Aït Nouri semble prêt à franchir un nouveau palier. Avec 4 buts et 7 passes décisives en 35 titularisations cette saison en Premier League, le Fenec s'est affirmé comme l'un des défenseurs les plus constants et performants du championnat anglais. Son profil complet – capable d'apporter offensivement tout en restant solide derrière – en fait un atout précieux, aussi bien pour Wolverhampton que pour les Fenecs. Nombreux seront les clubs intéressés cet été, et pour l'occasion, l'Algérien est en train de préparer le terrain.

Aït Nouri change d'agent

Le latéral gauche de l'équipe d'Algérie (17 sélections) vient de faire un choix fort qui en dit long sur ses ambitions pour l'été à venir : il a décidé de rejoindre l'agence de représentation CAA Stellar, l'une des plus influentes. Le changement d'agent, en plein cœur de cette dynamique, marque un tournant. Jusqu'ici représenté de manière plus discrète, Aït Nouri s'entoure désormais de spécialistes habitués aux grands transferts européens. CAA Stellar gère en effet les intérêts de plusieurs internationaux de haut niveau comme Omar Marmoush (transféré à Manchester City cet hiver), Ibrahima Konaté (Liverpool)



ou encore Eduardo Camavinga (Real Madrid).

Les Wolves veulent le garder

Dans le même temps, Wolverhampton ne compte pas le laisser filer si facilement. Le coach Vitor Pereira, qui a repris les rênes de l'équipe en décembre, a publiquement affirmé son souhait de conserver son latéral algérien évalué à 35 millions d'euros selon Transfermarkt. Il considère Aït Nouri comme l'un des piliers de son système. Le Portugais a exprimé publiquement son souhait de

le conserver : « Si vous étiez à ma place, voudriez-vous le laisser partir ? C'est un joueur de très haut niveau. » Mais le joueur, un temps pisté par le Napoli et plus récemment par le Manchester City de Pep Guardiola, lui, semble déterminé à répondre aux sollicitations des clubs de haut de tableau. Et à l'approche de la CAN 2025 et des qualifications pour le Mondial 2026, évoluer dans un club de premier plan lui offrirait une visibilité accrue et renforcerait encore sa place en sélection.

USMA : Saïd Allik obtient carte blanche

Le retour de Saïd Allik aux commandes de l'USM Alger ne fait plus aucun doute. Figure emblématique du club, l'ancien président historique va retrouver un poste de responsabilité au sein de l'institution rouge et noire. Alors que le conseil d'administration a officialisé, samedi, le départ d'Athmane Sahbabe, remplacé par Boubeker Abid, les choses semblent s'accélérer en coulisses. Saïd Allik a été reçu à deux reprises par le ministre des Transports, Saïd Sayoud, en compagnie des autres membres du conseil d'administration, d'abord dimanche, puis mardi. Des échanges jugés constructifs, selon un communiqué de l'USMA, qui ont débouché sur une feuille de route contenant plusieurs axes organisationnel, technique et infrastructurel à mettre en application dans l'immédiat. Ainsi, Allik, qui revient en tant que directeur général, bénéficiera d'une carte blanche pour entreprendre une réforme en profondeur du club. Son plan d'action s'articule autour d'un projet structuré à court et moyen terme, avec pour objectif de redonner à l'USMA sa place de leader sur la scène nationale et continentale. Ce retour est censé en tout cas marquer un tournant décisif pour l'USMA après une saison, en clair-obscur au cours de laquelle le club de Soustara a raté pratiquement tous ses objectifs. Aujourd'hui, il lui reste la finale de la Coupe d'Algérie pour boucler l'opus 2025 sur une note positive. Quant au podium, à moins d'un miracle, les carottes sont déjà cuites.

77EME ANNIVERSAIRE DE LA NAKBA : L'UIPA appelle à une intervention "immédiate et urgente" pour mettre un terme à l'agression sioniste

L'Union interparlementaire arabe (UIPA) a appelé, jeudi, la communauté internationale à assumer ses responsabilités et à intervenir "immédiatement et en urgence" en vue de mettre un terme à l'agression sioniste, au génocide et au nettoyage ethnique perpétrés par l'entité sioniste contre le peuple palestinien.

Dans un communiqué signé par son président, M. Brahim Boughali, président de l'Assemblée populaire nationale (APN), à l'occasion de la commémoration du 77e anniversaire de la Nakba palestinienne, l'UIPA a réaffirmé sa "position ferme et constante en soutien et en solidarité avec le peuple palestinien, dans sa quête pour une vie digne, la fin de cette agression et l'établissement de son Etat indépendant avec El-Qods pour capitale". Face à l'horreur des crimes commis il y a 77 ans par l'entité sioniste et qui se poursuivent, l'Union a souligné que "le déplacement forcé de près de deux millions de Palestiniens et la destruction massive des biens des civils et des infrastructures dans la bande de Ghaza mettent à nu le funeste bilan de cette entité en termes de déplacement et son refus persistant de respecter le droit au retour des Palestiniens". En cette commémoration douloureuse, l'UIPA a souligné que "le silence de la communauté



internationale face aux plans de déplacement du peuple palestinien à Ghaza, encourage l'entité sioniste

à persister dans ses agissements illégitimes, en lui accordant des acquis stratégiques qu'elle ne saurait

obtenir autrement que par le meurtre, la destruction, le blocus et la famine collective des populations

civiles. Il s'agit là non seulement de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité, mais aussi d'un ensemble réunissant tous les éléments constitutifs d'un génocide, tel que défini par la Convention de 1948 (relative à la prévention et la répression du crime de génocide), ainsi que par le Statut de Rome de la Cour pénale internationale". L'Union a exhorté la communauté internationale à "assumer ses responsabilités et à intervenir immédiatement et en urgence pour mettre un terme à l'agression sioniste, au génocide et au nettoyage ethnique commis par cette entité contre le peuple palestinien, à assurer une protection internationale aux civils sans défense dans tous les territoires palestiniens et à abandonner la politique de deux poids deux mesures, qui ouvre la voie à une catastrophe humanitaire, à la loi du plus fort et à l'effondrement des fondements du droit international humanitaire et des résolutions de la légalité internationale".

GAZA : Plusieurs martyrs et blessés dans de nouveaux bombardements de l'armée sioniste



Plusieurs Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés jeudi, dans de nouveaux bombardements de l'armée sioniste sur diverses zones de la bande de Ghaza, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa. Trois citoyens sont tombés en martyrs suite au bombardement par

des avions de guerre des forces d'occupation d'une maison à Deir al-Balah, dans le centre de la bande de Ghaza, tandis qu'un autre Palestinien est tombé en martyr et d'autres ont été blessés par des tirs dans la zone d'al-Mawasi, au nord-ouest de Rafah, dans le sud de l'enclave palesti-

nienne, précise Wafa. Par ailleurs, le journaliste, Hassan Samour, et plusieurs membres de sa famille sont tombés en martyrs lorsque les forces d'occupation ont bombardé sa maison dans la ville de Bani Souhaila, à l'est de Khan Younes où deux autres Palestiniens sont tombés en martyrs

dans une frappe aérienne ayant visé une maison dans le village de Khuza'a, ajoute la même source. Une autre citoyenne est tombée en martyr et trois autres palestiniens ont été blessés à la suite d'un bombardement d'artillerie sur la zone d'Al-Iqlimiya, au nord-ouest de la ville de Rafah. Au nord de la bande de Ghaza, trois Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés dans une frappe d'artillerie sur le quartier de Tal al-Dhahab, dans la ville de Beit Lahia, tandis qu'un autre est tombé en martyr dans un bombardement ayant ciblé le quartier d'al-Tuffah, au nord-est de la ville de Ghaza. Les forces d'occupation sionistes ont repris leur agression le 18 mars contre la bande de Ghaza après une interruption de plus de deux mois, consécutive à un accord de cessez-le-feu. Selon les autorités sanitaires palestiniennes, les agressions perpétrées par l'entité sioniste ont fait 2.799 martyrs et 7.805 blessés depuis le 18 mars, tandis que le bilan de l'agression génocidaire contre l'enclave palestinienne s'élève à 52.928 martyrs et 119.846 blessés, depuis le 7 octobre 2023.

ALORS QUE DONALD TRUMP ENTAME UNE TOURNÉE AU MOYEN-ORIENT :

L'espoir ténu d'un cessez-le-feu à Ghaza

Malgré une situation des plus dramatiques à Ghaza, marquée par une crise humanitaire aiguë, la visite que Donald Trump a entamée depuis hier jusqu'au 16 mai prochain, au Moyen-Orient, a ravivé l'espoir d'un cessez-le-feu. Cette tournée du Président américain, qui le mènera également au Qatar et aux Émirats arabes unis, revêt une double importance : elle vise à renforcer les liens commerciaux entre les États-Unis et les puissances du Golfe, tout en s'inscrivant

dans un contexte géopolitique tendu, marqué par la guerre à Ghaza. Tout a commencé avec la libération, avant-hier, de l'otage israélo-américain par le Hamas, fruit de négociations directes avec des responsables américains. Le médiateur américain Steve Witkoff a qualifié cette libération de «barque d'espoir», soulignant la nécessité d'exploiter cette dynamique, pour avancer vers un accord. Aussi, sous la pression américaine, l'État sioniste a dépêché une délégation à

Doha, pour poursuivre les discussions avec le Hamas, dans l'espoir d'aboutir à une trêve. Cependant, les déclarations incendiaires du sanguinaire Netanyahu, concernant le plan sioniste du déplacement potentiel d'environ la moitié de la population, conjuguées aux opérations militaires qui se poursuivent toujours dans la bande de Ghaza, suscitent une profonde inquiétude humanitaire. En effet, sur le terrain, la situation reste toujours préoccupante. Hier encore,

le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a alerté sur des «niveaux catastrophiques» de la crise humanitaire, appelant à une reprise urgente du cessez-le-feu, à la protection des civils et à un accès sans entrave à l'aide humanitaire. Mirjana Spolaric, présidente du CICR, a insisté sur la nécessité vitale d'acheminer nourriture et soins dans la bande de Ghaza, «assiégée depuis plus de deux mois par un blocus israélien strict».

BLOCUS HUMANITAIRE SIONISTE: La faim et le désespoir se propagent, déplora l'UNRWA

L'Office de secours et de travaux de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), a appelé à la levée du blocus humanitaire sioniste imposé, depuis plus de deux mois, dans la bande de Ghaza, où "la faim et le désespoir se propagent". "La faim et le désespoir se propagent à mesure que l'aide alimentaire et humanitaire est transformée en arme. Le siège (sioniste) doit être levé maintenant", dans l'enclave palestinienne ravagée par une agression génocidaire depuis le 7 octobre 2023, a écrit l'UNRWA dans un message publié jeudi soir sur les réseaux sociaux. Et de rappeler que depuis le 2 mars, l'entité sioniste "interdit l'entrée de toute aide humanitaire, médicale et commerciale à Ghaza. Pendant ce temps, l'UNRWA dispose de milliers de camions à l'extérieur de Ghaza, prêts à livrer une aide vitale". "Ghaza souffre de la faim, non pas à cause du manque d'aide, mais à cause du manque d'accès", a déploré l'agence onusienne. Lundi, un rapport international a averti que tous les Palestiniens de Ghaza sont confrontés au risque d'une famine de masse, indiquant qu'au moins 470000 personnes à Ghaza seront confrontées à une "faim catastrophique" (phase 5 de la classification), soit une augmentation de 250 % par rapport aux estimations précédentes du 19 novembre 2024. Depuis le 7 octobre 2023, l'entité sioniste commet un génocide à Ghaza, faisant plus de 172000 martyrs et blessés parmi les Palestiniens, la plupart étant des enfants et des femmes, et plus de 11000 disparus.

"Les taupes du Makhzen" s'acharnent à saper la coopération croissante entre l'Algérie et la Mauritanie

L'écrivain mauritanien, chercheur stratégique spécialisé dans les questions du Sahel et du Sahara et militant de la société civile, Mohamed Salem Ould Mohamed El Yacoub a vertement fustigé les manœuvres des "taupes du Makhzen", visant à porter atteinte à la dynamique de coopération grandissante entre l'Algérie et la Mauritanie, affirmant qu'au regard des circonstances actuelles, son pays n'a d'autre choix stratégique que de se tourner vers l'Algérie.

Dans un article intitulé "L'Algérie est le choix, ou pas de choix du tout", publié sur le site d'information mauritanien "El-Mourageb", le chercheur Mohamed Salem Ould Mohamed El Yacoub a ravivé la mémoire de ses lecteurs sur un précédent article qu'il a publié en 2012 sous le même titre, soulignant que ce dernier fut une cinglante réplique aux propagandistes marocains et à leur 5e colonne, au vu de l'écho retentissant qu'il a eu dans les sphères politique et médiatique, aux niveaux local et maghrébin. Incapables de réfuter les arguments pertinents de l'article à l'époque, ces milieux reviennent aujourd'hui, plus d'une décennie après, pour remettre le sujet sur la table, dans une tentative renouvelée des "taupes du Makhzen" de compromettre la coopération croissante entre l'Algérie et la Mauritanie, a-t-il mis en garde. "Au vu de la conjoncture actuelle, marquée par des turbulences et des incertitudes tant au niveau régional qu'international, la Mauritanie n'a, sur le plan stratégique, d'autre alternative que de s'orienter vers l'Algérie et de lui témoigner sa solidarité, face aux défis du développement, aux impératifs de la stabilité et à la lutte contre le terrorisme transfrontalier", a soutenu l'écrivain, qui a précisé que "l'échange des récentes visites au plus haut niveau a consacré un tournant décisif dans la vision diplomatique de la Mauritanie". Il a, en outre, rappelé "les positions historiques mémorables de l'Algérie, souvent méconnues, en faveur de la Mauritanie au fil des étapes de son édification nationale, au moment où les tentatives de brouiller les choix souverains de la Mauritanie et les attaques ciblant ses relations avec l'Algérie se multiplient, à travers une presse de l'ombre et ses mécanismes de désinformation", indiquant que la réouverture et la mise à jour de cet



article "sont motivées non seulement par les récentes évolutions géopolitiques, mais aussi par le besoin de réaffirmer que le cap demeure le même: l'Algérie est et restera un choix stratégique incontournable pour la Mauritanie, quelles que soient les vociférations des stipendiés". A ce titre, Mohamed El Yacoub a affirmé que les visites échangées entre les dirigeants algérien et mauritanien au plus haut niveau "ont réveillé la rancœur et la rancune de plusieurs âmes malades et esprits malintentionnés". Sur fond des campagnes de désinformation ciblant l'Algérie, l'auteur est revenu sur des campagnes similaires menées en 2006, "à l'instigation de parties mécontentes du rapprochement entre les deux pays", soulignant que l'Algérie et la Mauritanie forment, sur les plans anthropologique, géographique et historique, un seul espace uni. Il a également rappelé "le recours de la Mauritanie à l'Algérie pour la mise en place de ses systèmes administratif, éducatif, judiciaire et de gestion économique dans les premières années de son indépendance, à une époque où le Maroc re-

faisait de reconnaître la Mauritanie et la considérait comme partie intégrante de son territoire, une malencontreuse erreur qui est malheureusement commise aujourd'hui dans le dossier du Sahara Occidental". Dans ce contexte, Mohamed El Yakoubi a salué le rôle essentiel de l'Algérie dans l'adhésion de la Mauritanie à la Ligue arabe et son accession à l'indépendance économique et financière, sans oublier les conseils prodigués par le défunt président, Houari Boumediène, à son homologue mauritanien, feu Moktar Ould Daddah, concernant la nationalisation des mines de fer de la MIFERMA (Société des Mines de Fer de Mauritanie), une décision souveraine majeure prise par la Mauritanie après son indépendance. Pour le chercheur stratégique spécialisé dans les questions du Sahel et du Sahara, les relations algéro-mauritaniennes ont la particularité d'être "exemptes de pressions et de velléités expansionnistes". Quant au dossier du Sahara occidental, l'écrivain a rappelé que l'Algérie refuse l'expansion marocaine, appelle à la décolonisation du territoire et à l'accès du peuple

saharoui à son droit à l'autodétermination, tout en rejetant "l'accord funeste de Madrid" qui a partagé le Sahara occidental entre la Mauritanie et le Maroc. Selon l'écrivain, l'une des principales raisons pour lesquelles l'Algérie est la cible du "nouvel axe d'infiltration régional", est son attachement à l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali signé en 2015 sous ses auspices, lequel constitue le seul cadre international reconnu pour la résolution du conflit au Nord Mali, indiquant que sa position de principe se réfère à la légalité internationale et aux engagements onusiens. Cette position a dû "agacer certaines parties, à leur tête le Maroc, qui, tirant profit de la vulnérabilité et de la faiblesse des systèmes fragiles formant la prétendue Alliance des Etats du Sahel (AES), tentent de compromettre cet accord et d'ouvrir la voie à des agendas militaires étrangers, dont l'objectif est non seulement la déstabilisation de la région mais aussi la reconfiguration des cartes des zones d'influences dans la région sahélo-saharienne au détriment de ses peuples et de ses Etats", a-t-il relevé.

CONSEIL DE SÉCURITÉ:

L'Algérie réitère son appel au dialogue interlibyen comme seule issue pour surmonter les différends

L'Algérie a réitéré, jeudi au Conseil de sécurité des Nations unies, son appel à l'ensemble des Libyens à privilégier le dialogue en tant que "seule issue pour surmonter les différends", en faisant preuve de sens de responsabilité et en plaçant l'intérêt suprême du peuple libyen au-dessus de toute considération, à la suite de la reprise des affrontements armés à Tripoli ayant causé des pertes humaines. Dans son intervention lors d'une réunion du Conseil de sécurité à l'issue du briefing présenté par le procureur général de la Cour pénale internationale (CPI), le représentant permanent adjoint de l'Algérie auprès des Nations unies, Toufik Laïd Koudri, a appelé "tous les frères libyens à s'engager dans le dialogue en tant que seule issue pour surmonter les différends, à faire preuve d'un sens élevé de responsabilité et de patriotisme et à privilégier l'intérêt suprême du peuple libyen". Affirmant que la Libye, aujourd'hui plus que jamais, a besoin de "rassembler tous ses enfants, loin de la division et de la discorde", M. Koudri a souligné la nécessité de "relancer le processus politique sous l'égide des Nations unies, en vue de parvenir à la solu-

tion tant attendue". Le représentant algérien a insisté sur la nécessité d'accompagner la Libye dans sa sortie de la spirale de violence, à travers "le retrait immédiat et inconditionnel de toutes les forces étrangères, combattants étrangers et mercenaires, et en permettant aux Libyens de décider de leur sort et de gérer leurs affaires eux-mêmes, loin des tiraillements régionaux et des luttes d'influence et d'intérêts". "La Libye n'est pas une arène de confrontation, mais un pays ancestral, profondément enraciné dans l'histoire, doté de ressources lui permettant, si les conditions de paix et de sécurité sont réunies, de jouer un rôle de stabilité et d'équilibre non seulement en Afrique du Nord, mais aussi dans le bassin méditerranéen et sur l'ensemble du continent africain", a-t-il soutenu. Il a souligné que l'instauration de la justice en Libye, à l'instar des pays du monde, "constitue une revendication nationale légitime et un droit authentique, qui ne saurait faire l'objet ni de polémique ni de marchandage et qui ne doit pas être dicté par des considérations extérieures conjoncturelles". Partant de cette conviction ancrée, l'Algérie consi-

dère que la compétence de la CPI sur la situation en Libye "doit s'exercer dans le cadre du principe de complémentarité avec le pouvoir judiciaire national et non sur la base de son exclusion ou de sa substitution", a-t-il ajouté. La réalisation de la justice en Libye relève de la compétence souveraine et judiciaire de la Libye, d'où la nécessité de concentrer les efforts sur "le renforcement de la coopération et de la coordination entre les juridictions libyennes compétentes et la CPI, afin de garantir l'enquête sur les crimes et violations commis et d'assurer des procès équitables et transparents pour les personnes poursuivies", a fait observer M. Koudri. A ce propos, l'Algérie a salué la coopération "positive" des autorités libyennes avec la CPI, telle que soulignée par le procureur général dans son dernier rapport, appelant dans ce cadre à "accélérer les enquêtes en cours sur les affaires soumises à la Cour concernant la situation en Libye, en vue de leur clôture définitive dans les plus brefs délais". Aussi, l'Algérie a-t-elle souligné la nécessité pour la communauté internationale, notamment l'ONU à travers sa mission en Libye, d'assumer

ses responsabilités dans le soutien au secteur de la justice libyenne, en "intensifiant les programmes de formation et de transfert des connaissances et des expertises, afin de permettre à ce secteur d'accomplir efficacement ses missions en tant que détenteur de la compétence authentique". Pour l'Algérie, la réalisation de la justice et le renforcement du pouvoir judiciaire en Libye ne sauraient "émerger du vide, ni être imposés par des injonctions extérieures ou des politiques d'incitation ou d'intimidation", soulignant que "cette fin ne peut être atteinte que par la réunion des conditions objectives nécessaires, au premier rang desquelles la stabilité politique et sécuritaire et le bien-être social", autant de maillons manquants dans le paysage libyen actuel et ce malgré les immenses potentialités de ce pays et les opportunités de développement économique que continuent de compromettre la persistance des divisions et du conflit, alimentés par une polarisation aiguë, des ingérences étrangères et aggravés par la présence militaire étrangère sur le sol libyen, entravant ainsi toute dynamique règlement politique de la crise".

RUSSIE:

Vladimir Poutine met fin aux fonctions du commandant des forces terrestres de l'armée

Le président russe a mis fin aux fonctions du commandant des forces terrestres de l'armée russe. Par un décret présidentiel publié jeudi soir par le Kremlin, Oleg Salioukov est nommé secrétaire adjoint du Conseil de sécurité russe, un important organe consultatif qui se réunit régulièrement autour de Vladimir Poutine. Le nom de son successeur n'a pas été officialisé, mais un seul nom est cité : celui du général Mordvichev, figure de la guerre en Ukraine, recherché par Kiev. La dernière photo officielle d'Oleg Salioukov date du 9 mai 2025 sur la place Rouge. Encore commandant des forces terrestres de l'armée russe, c'est à ce titre qu'il avait dirigé le défilé. Aucune raison officielle n'a été donnée au terme mis à ses fonctions. Certains médias comme le journal Kommersant ont prudemment évoqué le fait qu'Oleg Salioukov aura 70 ans le mercredi 21 mai prochain, comme si le motif pouvait être la limite d'âge. La galaxie des chaînes Telegram Z ainsi que le journal légitimiste Izvestia - qui cite une source anonyme présentée comme bien informée - affirment unanimement pour leur part que son successeur est le général Mordvichev, l'un des plus jeunes à ce grade de l'histoire militaire russe. A 49 ans, celui-ci est une des figures de la guerre en Ukraine.

ONU:

Réunion au Conseil de sécurité sur les personnes disparues dans les conflits armés

Le Conseil de sécurité de l'ONU tient jeudi une réunion d'information sur la mise en œuvre de la résolution 2474 du 11 juin 2019, concernant les personnes disparues dans les conflits armés. Le Sous-Secrétaire général pour le Moyen-Orient, l'Asie et le Pacifique, Mohamed Khaled Khiari, et deux représentants de la société civile devraient faire un exposé lors de cette réunion demandée par le Royaume-Uni et les Etats-Unis. La résolution 2474 a été rédigée par le Koweït et adoptée pendant la présidence du pays en juin 2019. Elle réaffirme la condamnation par le Conseil du ciblage délibéré des civils et autres personnes protégées dans les situations de conflit armé, appelant les parties au conflit à prendre "toutes les mesures appropriées" pour rechercher activement les personnes portées disparues, rendre compte de leur disparition et permettre le retour de leurs dépouilles. Elle réitère entre autres, le soutien du Conseil aux efforts du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) pour accéder aux informations sur les personnes portées disparues et appelle les parties au conflit à coopérer avec le CICR et son Agence centrale de recherche à cet égard. Lors de son briefing, M. Khiari "devrait exprimer son inquiétude quant à l'augmentation du nombre de personnes disparues dans le cadre de conflits armés. Il pourrait souligner l'importance de lutter contre l'impunité des disparitions forcées et de renforcer le respect du cadre juridique international régissant cette question, qui comprend la résolution 2474 ainsi que les protections accordées par le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme", selon le site du Conseil de sécurité.

FESTIVAL DE CANNES 2025:

«Rietland», un polar rural troublant du réalisateur néerlandais Sven Bresser

Projeté en première mondiale dans le cadre de la « Semaine de la critique », une des sections parallèles du Festival de Cannes, Rietland plonge le spectateur dans un thriller rural où « le mal se cache parfois derrière les apparences les plus ordinaires », selon les mots de son jeune réalisateur.

Un champ de roseaux à perte de vue, quelque part dans la campagne hollandaise. C'est dans cet environnement sauvage et calme que travaille Johan, vieux fermier solitaire. Tout est paisible, jusqu'à ce que les nuages s'amoncellent et qu'un meurtre vienne perturber la vie routinière du paysan et troubler la quiétude de tout un village. Johan découvre un jour, dans une parcelle de son champ, le corps sans vie d'une jeune fille, violée avant d'être tuée. Submergé par un étrange sentiment, le vieil homme décide de faire la lumière sur ce drame.

« Un homme, la nature et le mal »

« Mon film, c'est un homme, la nature et le mal », explique le réalisateur qui s'est inspiré de faits réels, en situant son récit dans les paysages ruraux où il a lui-même grandi. Dans ce premier long métrage, le cinéaste joue savamment des codes du film noir. Les soupçons du meurtre se tournent tout d'abord sur un jeune homme, ensuite innocent. À mesure que le film avance, le réalisateur brouille les pistes, entretient l'ambiguïté et le mystère. Le personnage principal Johan, taiseux au visage



rude, devient lui-même inquiétant. Et si c'était lui le tueur ? Avec Rietland, Sven Bresser signe une œuvre troublante et fascinante à la fois. Une réussite pour un premier long métrage.

FESTIVAL DE CANNES 2025:

La légende du cinéma Robert De Niro, côté intime

Après ses déclarations anti-Trump, qu'il a qualifié d'« inculte » la veille, on attendait un Robert De Niro encore plus politique, plus tranchant à l'égard du président américain lors d'une séance de rencontre exceptionnelle ce mercredi 14 mai. Il n'en était rien. C'est plutôt un De Niro intime que le public a découvert sur la Croisette. On est bien loin du temps de cette scène culte dans laquelle Robert De Niro répétait devant un miroir : « Who the fuck do you think you are talking to ? Are you talking to me ? » (« C'est à moi que tu parles ? C'est à moi que tu parles ? »). Une réplique mémorable du film Taxi Driver pour lequel le réalisateur Martin Scorsese a d'ailleurs remporté la Palme d'or en 1976 à Cannes. L'acteur incarnait alors un vétéran du Vietnam psychologiquement instable. Aujourd'hui âgé de 81 ans, le géant du cinéma américain, réputé économe de sa parole, se révèle dans un documentaire en cours de préparation, devant la caméra de l'artiste et photographe français JR. Un film qui évoque aussi l'homosexualité du père de De Niro, un peintre méconnu qui portait le même nom que l'acteur. Était-ce une des raisons pour lesquelles De Niro a souvent joué des rôles de caïd, de parrain impitoyable comme dans Les Incorruptibles (1987) ou encore dans Casino (1995) ?



de son géniteur qui l'adorait, alors que lui-même ne les a pourtant jamais lus. Ce projet sera peut-être fini « dans un an, dans trois ans. Je ne sais même pas si on le montrera un jour [...] Je fais cela pour des raisons que j'ignore. Nul ne sait ce que ça va donner », confie la star, qui rechigne cependant à être filmée dans son intimité. « C'est parfois ennuyeux et je ne veux pas le faire, mais je sais que je le dois [...] pour mes enfants, pour la postérité. On ne sait jamais ! »

« Pour mes enfants, pour la postérité »

Dans ce documentaire intimiste, qui comporte beaucoup d'archives familiales, le spectateur suit De Niro dans l'atelier new-yorkais de son père, décédé en 1993. « Bob », comme l'appellent ses amis, dit avoir confié à JR le soin de lire les journaux intimes

de son géniteur qui l'adorait, alors que lui-même ne les a pourtant jamais lus. Ce projet sera peut-être fini « dans un an, dans trois ans. Je ne sais même pas si on le montrera un jour [...] Je fais cela pour des raisons que j'ignore. Nul ne sait ce que ça va donner », confie la star, qui rechigne cependant à être filmée dans son intimité. « C'est parfois ennuyeux et je ne veux pas le faire, mais je sais que je le dois [...] pour mes enfants, pour la postérité. On ne sait jamais ! »

Montgomery Clift, Laurence Olivier...

Le monstre sacré de Hollywood, qui a décroché deux Oscars avant même

ses 40 ans, est également revenu sur les acteurs qu'il aimait jeune. « Montgomery Clift, Laurence Olivier, ceux que l'on voyait à l'écran. » Un film qui l'a beaucoup marqué ? Le Maître de la prairie, d'Elia Kazan. « J'avais été aussi très impressionné par L'Homme des vallées perdues, de John Ford », confie-t-il, avant d'ajouter : « Un autre endroit où j'allais souvent, c'était le cinéma de films comiques, sur la 42e rue, j'y allais toutes les semaines... Les films de Costello, de Laurel et Hardy. »

« La mort ? J'en ai peur, mais... »

À la question de savoir s'il craint la mort, l'acteur légendaire répond : « J'en ai peur, mais je sais que je n'ai pas le choix ». « Et quand vous savez que vous n'avez pas le choix, vous pouvez commencer à réfléchir à la façon de gérer cela, en embrassant la vie », suggère-t-il devant un public conquis, qui l'a longuement ovationné debout. « Vu son âge, on n'est pas sûr de le revoir lors des prochaines éditions du Festival de Cannes », s'inquiètent déjà certains.

CANNES 2025:

«Mission impossible» face aux premiers films d'auteurs

Première journée de compétition à Cannes, ce mercredi 14 mai, avec la présentation de deux films d'auteurs allemand et ukrainien, l'ouverture des sections parallèles, dont la quinzaine des cinéastes et la semaine de la critique. Et de l'électricité sur le tapis rouge avec la présentation du dernier et huitième volet de la saga Mission Impossible. La star américaine Tom Cruise a fait une entrée assez classique en tant qu'héros de la franchise, déposé en berline noire au pied des marches sans descente en hélicoptère comme pour le précédent opus présenté à Cannes il y a trois ans.

Tom Cruise tire sa révérence avec Mission : Impossible

Lunettes noires, smoking, sourire immaculé, Tom Cruise a signé quelques autographes et a pris tout son temps sur le tapis rouge entouré du casting du huitième Mission: Impossible, tandis que le thème mythique de la saga était repris par des « beatboxeurs », un orchestre et un DJ. L'aventure Mission Impossible au cinéma dure depuis trente ans, et c'est la fin pour l'acteur de 62 ans.

Le passé douloureux au cœur des films de Loznitsa et Schilinski L'effervescence suscitée par ce final a quelque peu éclipsé l'entrée dans la compétition d'un grand nom du ci-

néma ukrainien : Sergéï Loznitsa qui avec Deux Procureurs nous plonge dans l'enfer des purges stalinienne en 1937. « Ça fait très longtemps que je travaille sur cette période de répression stalinienne, j'ai déjà réalisé plusieurs films "Le procès" et aussi "Funérailles d'Etat" et je compte bien faire d'autres films pour décrire ces États totalitaires. La Russie a restauré cette forme de régime qu'on a connu du temps de l'Union soviétique avec parfois des actes de justice qui ressemblent à ceux que faisaient leurs prédécesseurs des années 1930. Par exemple en janvier dernier, trois avocats d'Alexeï Navalny ont été condamnés à de la prison juste pour

avoir fait leur travail d'avocat », raconte-t-il. Nouvelle venue à Cannes l'allemande Mascha Schilinski raconte dans un film sensoriel un siècle de traumas intergénérationnels à travers le destin de quatre femmes. « Elles sont liées tout en étant séparées par le temps puisque ce sont différentes générations, des femmes, des servantes qui ont vécu dans une même ferme. Chacune est une victime, soumise aux circonstances de son temps. Ce qui les unit c'est que chacune à son époque essaie d'échapper à un carcan de vie et chacune aspire à retrouver une forme de liberté. Certaines, oui, préfèrent parfois opter pour la mort ».

ÉTATS-UNIS:
Un livre « choc » revient sur l'état de santé de l'ex-président Joe Biden



Aux États-Unis, l'état de santé de Joe Biden fait à nouveau parler, quatre mois après son départ de la Maison Blanche. Un livre « choc » révèle comment le déclin de l'état de santé de l'ancien président a été maintenu secret. Le livre, intitulé Original Sin, « le péché originel », doit sortir mardi 20 mai. Cet ouvrage est signé par deux journalistes chevronnés qui dénoncent « une tromperie » à l'égard du public, car les détails révélés dans ce livre sont assez fracassants. Sur la base de plus de 200 interviews, Jake Tapper un des journalistes vedettes de la chaîne CNN et Alex Thompson d'Axios décrivent un Joe Biden vieux, faible, confus. « Ce qui était apparent de son état en public était bien pire en privé », peut-on lire. Tout en assurant que Joe Biden était encore capable de prendre des décisions et d'assurer son rôle de dirigeant, les personnes interrogées expliquent que le fonctionnement au quotidien devenait compliqué. Le démocrate âgé de plus de 80 ans ne pouvait plus travailler de longues heures, perdait parfois le fil de ses pensées, oubliait les noms de ses collaborateurs ou avait du mal à reconnaître certaines personnes. Le livre cite par exemple un incident survenu lors d'un dîner de donateurs, en pleine campagne présidentielle, Joe Biden ne reconnaît pas Georges Clooney. D'ailleurs, après ce dîner, l'acteur avait publiquement appelé Joe Biden à se retirer de la course à la Maison Blanche.

Un état de santé plus grave qu'annoncé

L'état de santé décrit dans le livre est effectivement plus grave que ce qu'on avait pu imaginer au moment où l'âge de Joe Biden et ses capacités ont fait polémique, notamment après son débat catastrophique face à Donald Trump. Le livre explique justement que la garde rapprochée de Joe Biden a tout fait pour protéger le président pour que cela reste secret. Parce qu'apparemment, tout comme Joe Biden, ses proches étaient persuadés qu'il était le seul capable de battre Donald Trump. Ils lui auraient caché la vérité sur les sondages et limitaient ses entretiens avec les membres de son cabinet qui auraient pu rendre publics leurs doutes sur sa performance. Tout cela alors que Joe Biden, lui, s'enfermait dans l'idée, lui aussi, qu'il devait poursuivre sa campagne.

Du mal dans le camp démocrate Le livre sort six mois après la défaite de Joe Biden face à Donald Trump. Forcément, il va faire mal dans le camp démocrate. Les démocrates, qui ont du mal à construire une opposition efficace face à Donald Trump, ne veulent qu'une chose : oublier la campagne présidentielle catastrophique. D'ailleurs, dans le livre, David Plouffe, ex-conseiller de Barack Obama, n'hésite pas à clairement affirmer que Joe Biden a coûté la victoire aux démocrates. De son côté, Joe Biden a déjà préparé une contre campagne. Il était récemment sur la chaîne ABC pour défendre son bilan. Et ses proches ont déjà commencé à attaquer et critiquer les révélations du livre.

LAGHOUAT:

Une trentaine de pays représentés au 11e festival culturel international du "Samaâ Soufi"

Trente pays sont représentés à la 11ème édition du Festival culturel international du "Samaâ Soufi", ouvert mardi à la Maison de la Culture Tekhi Abdallah Benkeriou à Laghouat, sous le signe "le Samaâ soufi : patrimoine ancien, composition moderne et perspectives futures".

Dédiée à la mémoire de "Cheikh Chouyoukh Sidi Abou-Madiène Chouaib El-Ghaouth", une des éminentes figures du soufisme en Algérie et dans le monde musulman, cette édition du festival a comme invité d'honneur la République d'Ouzbékistan. Dans un message du ministre de la Culture et des Arts, Zoheir Ballalou, lu lors de la cérémonie d'ouverture par l'inspecteur général du ministère, Missoum Laaroussi, l'accent a été mis sur l'importance de ce festival au plan culturel et spirituel, en tant que passerelle entre les peuples, présentant l'Algérie comme terre de tolérance et carrefour spirituel et civilisationnel au niveau du bassin méditerranéen, d'Afrique et du monde islamique. L'organisation de ce festival s'inscrit dans le cadre d'une vision stratégique du ministère visant à consacrer la culture religieuse et l'ouverture spirituelle soufie, en plus de préserver le patrimoine immatériel que recèlent les zaouias et écoles coraniques en Algérie, a ajouté le ministre, réitérant l'engagement du ministère à soutenir ce type de manifestations et à œuvrer à vulgariser la portée spirituelle de la culture algérienne à l'international. Le ministre de la Culture et des Arts a mis en avant



également, dans un souci de lier le passé et le présent, et consolider la dimension civilisationnelle et culturelle du pays, l'importance de la double célébration, durant les mois d'avril et de mai, du mois du patrimoine, matériel et immatériel, et le mois de la mémoire, qui immortalise les sacrifices des Chouhada et des Moudjahidine pour le recouvrement de la liberté et de la dignité du peuple algérien, reflétant la profondeur de l'identité algérienne. Le président du Centre international "Imam El-Boukhari" de la recherche scientifique, relevant du Conseil des ministres de la Répu-

blique d'Ouzbékistan, Shah Wassel Ziadov, s'est félicité, pour sa part, de la participation de délégations étrangères à cet événement, que ce soit au plan spirituel ou artistique, soulignant, au passage, que le Samaâ soufi est porteur d'un message sublime transcendant les frontières et les continents, et véhiculant des valeurs de tolérance et de coexistence. Il a également salué les efforts de l'Algérie dans la préservation de cet art et sa promotion, notamment à travers ce festival, qui reste un signe d'ouverture sur les cultures du monde. La soirée inaugurale du festival a donné lieu à

des représentations folkloriques des troupes participantes et à une exposition mettant en lumière le patrimoine culturel de chaque pays, tandis que le volet artistique a comporté des chants spirituels Samaâ présentés par la troupe d'El-Hadhra El-Azizia (Laghouat), une troupe féminine d'Inchad d'Ouzbékistan, la troupe Samaâ de Beit El-Maqdas (Palestine) et la troupe Brahim Hadj Kacem (Tlemcen). Le programme du festival (13-16 mai) prévoit, par ailleurs, des communications sur le soufisme et ses aspects spirituel, historique et social, ainsi qu'une exposition de manuscrits et d'habits traditionnels, des ateliers de formation et des spectacles pour enfants, selon les organisateurs. Une cérémonie à titre posthume en l'honneur de personnalités ayant contribué à l'enrichissement de l'art soufi est prévue au programme, tout comme sera honorée la troupe palestinienne "Beit El-Maqdas" pour ce qu'elle véhicule comme symbolique de résistance. Les espoirs sont fondés, à travers ce Festival, pour conforter la place de l'Algérie en tant que référent en matière de pensée soufie modérée, ainsi que d'espace de brassage culturel et religieux, a indiqué le commissaire du festival, Ahmed Benseghir.

7EME COLLOQUE INTERNATIONAL EL BACHIR EL IBRAHIMI A BORDJ BOU ARRERIDJ :

Mise en exergue du rôle historique de l'Algérie dans le soutien du peuple palestinien



Les participants aux travaux du septième colloque international Mohamed El Bachir El Ibrahimy (1889-1965), ouvert mercredi à Bordj Bou Arreridj sur

le thème de " la cause palestinienne et les expériences humaines de libération, similitudes et différenciation ", ont souligné le rôle historique de l'Algérie dans le soutien du peuple palestinien et sa lutte pour l'auto-détermination. Dr. Aboubakr Essidk Sabri, président du comité scientifique de la rencontre dont les travaux se tiennent à l'auditorium de l'université El Bachir El Ibrahimy, a abordé " le rôle de la diplomatie algérienne dans la défense de la cause palestinienne sur les tribunes internationales " et les grands efforts de l'Algérie faits par son représentant permanent auprès à l'organisation des Nations unies Amar Bendjama pour stopper le génocide perpétré contre le peuple palestinien. Il a également évoqué l'expérience algérienne dans la ré-

sistance à la colonisation française qui est source de leçons et de lutte pour la liberté et l'indépendance. De son côté, le recteur de l'université de Bordj Bou Arreridj, Bouazza Boudersaya, a considéré que la tenue de cette rencontre concorde avec la position constante de l'Algérie en faveur de la cause palestinienne, ajoutant que l'université organisatrice du colloque a publié un ouvrage intitulé " Palestine, histoire de résistance, histoire de persévérance et perspectives de résistance " qui sera traduit vers l'anglais et rendu accessible sur les réseaux sociaux. Ce colloque de deux jours regroupe 20 intervenants d'Egypte, d'Irak, de Mauritanie, du Kuwait, de Tunisie et de la Palestine en plus de 145 participants des universités algériennes, a-t-on noté.

9EME FESTIVAL DU FILM EUROPEEN:

Le film "Les voleurs de sujets" projeté à Alger

Le long métrage "Les voleurs de sujets", une comédie du réalisateur roumain, Tudor Petremarin, qui met en scène une histoire d'adolescents en quête de liberté personnelle et d'un entourage à la hauteur de leurs ambitions, a été projeté mardi à Alger. Présenté à la Cinémathèque d'Alger, dans le cadre du 9e Festival du film européen (10-19 mai), "Les voleurs de sujets", film sorti en 2025, représentant la Roumanie à cet événement, raconte l'histoire de quatre lycéens qui, pour gagner de l'argent, ont décidé de mettre en exécution leur plan: vendre en ligne des sujets d'examen du baccalauréat. Mais leur plan se heurte aux contraintes imposées par leur entourage scolaire et familial.

Rendu par des jeunes comédiens, le film suit durant 110 mn le parcours de ces adolescents, dont Sofi qui veut financer ses études en Suisse et Alex qui projette de construire son propre studio d'enregistrement. Le casting a été salué par un public fasciné par les performances des jeunes acteurs, notamment celles d'Alexia Gales dans le rôle de Luci, Adrian Vancica dans le rôle d'un parent et le garçon jouant le frère cadet d'Alex, particulièrement remarqué pour son humour. Dix-huit films issus des Etats membres de l'Union européenne (UE) sont à l'affiche du 9e Festival du film européen en Algérie, qui se poursuit jusqu'au 19 mai à Bejaïa et Oran, en plus d'Alger. Des films de fiction

et d'animation ainsi que des documentaires mettant en lumière des thèmes variés comme "les relations familiales", "la solidarité" et "les défis climatiques" sont proposés à la cinémathèque d'Alger qui accueille toutes les projections, en plus des salles de cinéma rattachées à la Cinémathèque algérienne à travers les wilayas de Bejaïa et Oran. Organisé depuis 2009, en partenariat avec les Etats membres de l'UE représentés en Algérie, avec le concours du ministère de la Culture et des Arts et du Centre national de la cinématographie (CAC), le Festival du film européen vise à rapprocher le public algérien du cinéma européen et établir un dialogue interculturel.



LES DELAIS DE REALISATION
FIXES A 36 MOIS :

Réalisation d'un Palais de la culture

et de divertissement à Baraki

Zouhir Ballalou a effectué, jeudi, une visite d'inspection au chantier de réalisation du Palais de la culture et de divertissement à Baraki (Alger). Réalisé dans le cadre « d'un don offert par la République populaire de Chine », ce Palais constitue un acquis visant à renforcer la coopération bilatérale et hisser le niveau de l'offre culturelle et de divertissement, à travers des installations intégrées dont théâtre, salles de cinéma, bibliothèque, terrains omnisports, piscines, jardin d'enfants et espaces aménagés pour diverses activités sportives et récréatives », a indiqué un communiqué du ministère de la Culture et des Arts. Accompagné du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, du wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabei et du wali délégué de la circonscription administrative de Baraki, Abdelouahab Bertima, Ballalou a suivi un exposé sur l'état d'avancement des travaux de réalisation de ce projet. Evoquant les délais de réalisation fixés à 36 mois, Ballalou a souligné « la nécessité de renforcer la coordination entre les différents intervenants et de poursuivre l'exécution de ce projet qui revêt une grande importance afin d'assurer sa réception dans les délais impartis ». Dans le même sillage, le ministre a mis en relief l'importance de ce projet qui incarne, a-t-il dit, « la vision de l'Etat de fournir des espaces modernes pour abriter les talents et servir les jeunes et les familles », d'autant plus qu'il représentera « un apport qualitatif » pour les scènes culturelle et de divertissement.

Tiaret conjugue patrimoine et innovation

En 2025, alors que le monde s'interroge sur l'impact de l'intelligence artificielle sur notre héritage culturel, la wilaya de Tiaret célèbre le patrimoine culturel à l'ère de l'intelligence artificielle. Ce cadre unique attire des chercheurs et des étudiants passionnés, désireux de redécouvrir et de préserver les trésors archéologiques de la région. Ainsi, la Direction de la culture et des arts de la wilaya de Tiaret a accueilli une équipe d'étudiants en doctorat spécialisés en archéologie islamique et en conservation et restauration des monuments de l'Université d'Alger 2 (Institut d'archéologie) et de l'Université de Sétif 2. L'équipe universitaire a réalisé des travaux de relevé photogrammétrique du site archéologique de Tagdempt, considérée comme la première capitale du Maghreb central. Cette initiative précieuse s'inscrit dans un effort pour encourager la recherche scientifique et mettre en valeur le riche patrimoine archéologique de la région de Tiaret. Le relevé photogrammétrique des sites archéologiques programmés se poursuivra au cours de la semaine à venir. À l'issue de cette semaine dédiée à la recherche et à la valorisation du patrimoine, les étudiants, armés de leur technologie avancée, ont non seulement contribué à la documentation des sites historiques, mais ont également éveillé une prise de conscience collective sur l'importance de préserver notre héritage face aux défis modernes. Leur travail, tel un pont entre le passé et l'avenir, rappelle que la culture, même à l'ère numérique, demeure un pilier fondamental de notre identité.

Les secrets de notre planète dévoilés par l'intelligence artificielle

Le nouveau numéro du magazine ActuIA vient de sortir, et il est rempli de découvertes fascinantes. Plongez dans les entrailles de la Terre avec notre dossier sur la géophysique et la manière dont l'IA révolutionne notre compréhension des phénomènes naturels.

Des séismes aux éruptions volcaniques, l'intelligence artificielle offre des outils inédits pour prévoir, analyser et comprendre ces manifestations spectaculaires de la nature. Dans ce numéro, nous explorons comment l'IA est en train de transformer le domaine de la géophysique. Grâce aux techniques avancées de machine learning et de deep learning, les chercheurs sont désormais capables d'analyser des volumes gigantesques de données sismiques, de détecter des signaux auparavant imperceptibles et de mieux comprendre les mécanismes à l'œuvre lors des phénomènes tectoniques. Estelle Delouche, chercheuse au Centre R&D de Talan, nous livre une analyse approfondie des dernières avancées technologiques qui ont permis des percées majeures dans la prévision des séismes. Elle explique comment les techniques de traitement du signal et la modélisation des données géophysiques ont évolué grâce à l'apprentissage automatique, permettant de mieux comprendre les mouvements des



plaques tectoniques. Elle détaille également comment ces nouvelles méthodes d'analyse aident à réduire le nombre de fausses alertes, un problème qui a longtemps compliqué la gestion des risques sismiques.

Nous nous penchons également sur l'utilisation des systèmes d'intelligence artificielle pour la prédiction des éruptions volcaniques. Grâce à des modèles prédictifs sophistiqués, les scientifiques peuvent

désormais analyser les variations de pression, les émissions de gaz et d'autres paramètres volcaniques afin de prévoir les éruptions bien avant qu'elles ne se produisent. Ce travail préventif est crucial pour la sécurité des populations vivant à proximité des volcans actifs, comme l'illustre un cas d'étude en Amérique Centrale.

L'IA au cœur de la surveillance géophysique

Ce dossier présente également un focus sur la manière dont la géophysique bénéficie de l'analyse des données issues de satellites et de capteurs installés aux quatre coins du monde. Ces dispositifs, combinés à la puissance des algorithmes d'IA, permettent une surveillance continue des phénomènes naturels. Nous vous dévoilons des exemples concrets de la façon dont les données satellitaires, croisées avec des analyses de terrain, ont permis de découvrir des dynamiques de failles sismiques jusqu'alors inconnues. Un autre point fort de ce numéro est l'analyse des nouvelles approches de

modélisation des risques environnementaux. L'IA est désormais capable de simuler des scénarios variés pour aider les autorités à se préparer face aux catastrophes naturelles potentielles. Par exemple, nous examinons comment les modèles de prévision probabiliste, basés sur des techniques d'apprentissage automatique, sont utilisés pour évaluer les risques de glissements de terrain, particulièrement dans les zones montagneuses vulnérables. Avec des visualisations captivantes et des explications détaillées, nous vous offrons une compréhension approfondie de l'état actuel de la recherche en géophysique grâce à l'IA. Que vous soyez un professionnel de l'IA, un scientifique ou simplement curieux de découvrir comment la technologie peut nous aider à mieux appréhender notre environnement, ce dossier est fait pour vous. Vous y trouverez des interviews de chercheurs de premier plan, des études de cas illustratives, ainsi que des explications claires sur les algorithmes utilisés pour déchiffrer les secrets de notre planète.

L'IA, une chance potentielle pour l'éducation

Outre le rôle d'assistance à la rédaction de sujets et de correction de devoirs, l'intelligence artificielle pourrait offrir une aide personnalisée à chaque élève, estime Jean Ponce et Isabelle Ryl, dans leur carte blanche au « Monde ». Plus d'un mois après la rentrée scolaire, responsables politiques, journalistes et grand public s'interrogent sur l'impact de l'intelligence artificielle (IA) générative sur l'éducation. L'école française, du primaire à l'université, saura-t-elle profiter des apports de la recherche en IA (générative ou pas), et faire face aux défis correspondants ? Et trouver, si elle le décide, les moyens nécessaires au déploiement à grande échelle de cette technologie, notamment pour la formation du personnel ? Ces enjeux sont évoqués dans un rapport du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse de janvier. L'attention qu'il suscite n'est pas sans rappeler le battage médiatique qui a salué, en 2012, l'arrivée des MOOC (pour Massive Open Online Course). Ces cours

en ligne devaient bouleverser l'enseignement supérieur en permettant à chacun de suivre à distance, et parfois gratuitement, les cours des meilleurs professeurs – souvent américains. Malgré une embellie pendant la pandémie de Covid-19, l'impact des MOOC s'est avéré relativement modeste, et ils sont aujourd'hui un outil pédagogique parmi d'autres, par exemple pour la formation des professionnels. L'IA générative s'est, elle, diffusée très rapidement à une beaucoup plus grande échelle : une étude citée par le site officiel de l'Académie de Paris, menée en 2023 auprès de 5 600 enseignants et étudiants du supérieur en France, montre que 35 % des enseignants et 55 % des étudiants l'utilisaient. Ces derniers s'en servaient comme aide à la rédaction plutôt que comme source documentaire. C'est sans doute mieux ainsi, puisque l'IA générative reste aujourd'hui susceptible d'halluciner, fournissant aux étudiants des références plausibles, mais pas toujours correctes.



Équité dans l'accès aux meilleurs outils

Laissons de côté les fantasmes et à l'IA sa place d'outil technologique, aussi puissant soit-il. Apprendre ne se limite pas à accumuler des connaissances. Même si, comme l'a annoncé en mars 2023 Greg Brockman, cofondateur d'Open AI, GPT-4 (le « moteur » de ChatGPT) qui a

brillamment passé l'examen du barreau de New York, réputé très difficile, l'éducation ne se résume pas au bachotage. Les travaux de notre collègue Justine Cassell, chercheuse spécialiste des agents conversationnels et du rôle de l'IA dans l'éducation, ont démontré l'importance cruciale des interactions entre les étudiants dans ce processus.

L'intelligence artificielle générative en observation au Marché des musiques actuelles

Lors de la convention professionnelle organisée à Paris, du 16 au 18 octobre, les artistes ont pu débattre des avancées permises par l'IA, mais aussi des menaces qu'elle fait peser sur la filière. Probablement le « plus important défi auquel l'industrie de la musique va faire face », a prévenu Emmanuel Legrand, président de Legrand Network, société de médias et conseil, éditeur et rédacteur en chef de la plateforme Creative Industries News. C'était à l'occasion de la présentation de l'état du secteur de la musique en ouverture, mercredi 16

octobre, de la convention professionnelle du Marché des musiques actuelles (MaMA). Le « défi » dont il est question, c'est celui de l'impact sur la filière de l'intelligence artificielle générative (texte, image, vidéo, musique donc). Le sujet, en l'état encore dans une phase d'observation, avec beaucoup d'interrogations, a été débattu lors de plusieurs rencontres ou conférences – dont celle intitulée « IA et musique, le (mauvais) génie est-il déjà sorti de la bouteille ? » – durant les trois jours de la 15e édition du MaMA. Lequel a été organisé,

avec son festival consacré à l'émergence, du 16 au 18 octobre dans plusieurs salles et lieux du quartier Pigalle-Montmartre-Barbès, à Paris. La définition de l'IA générative comme une « boîte à outils », venant améliorer diverses activités, faire gagner du temps, est souvent revenue. Plusieurs sociétés ont ainsi présenté leurs systèmes, certains déjà actifs, d'autres en phase de test. Durant le « L'IA peut-elle révolutionner le management d'artistes ? », voici Mngrs.ia, société dirigée par Alexandre Deniot, qui génère en quelques secondes, à

partir d'informations fournies par un groupe ou un artiste solo, un plan « personnalisé sur six semaines » qui inclut entre autres des messages vers les réseaux sociaux, des argumentaires promotionnels. Lors d'un atelier, la société Gigz a montré son système qui concocte en un tour de main des opérations de marketing. Dans un cas comme dans l'autre, le fait que ces substituts viennent prendre le travail d'une personne ou d'une équipe chargée de la communication ou d'une étude de marché n'est pas évoqué.

« La tech rêve d'«agents», des IA capables de planifier et d'agir »

Tous les fabricants d'intelligence artificielle travaillent sur ce nouveau type de logiciels qui seraient capables de mener des actions pour atteindre un but donné. Une promesse qui soulève des questions, note, dans sa chronique, Alexandre Piquard, journaliste au « Monde ». Et si ChatGPT ne faisait pas que répondre à des questions et à des instructions, mais pouvait aussi agir ? Ce type de

logiciels, baptisés « agents », est le nouvel horizon rêvé de tout le secteur de l'intelligence artificielle (IA). « Nous y arriverons dans un futur pas trop distant », a assuré, début octobre, Sam Altman, le fondateur d'OpenAI, qui a créé ChatGPT. Selon lui, les agents sont le « niveau 3 » de l'échelle maison d'évaluation de l'intelligence artificielle, après les robots conversationnels, comme

ChatGPT, et les systèmes capables de « raisonner » et avant les hypothétiques futures IA capables d'« innover » ou de « faire le travail d'une organisation ». Les agents, espèrent les fabricants d'IA, se veulent la version améliorée des actuels assistants d'IA comme Copilot (Microsoft), Gemini (Google), Claude (Anthropic) ou Apple Intelligence. Ils ravisent aussi le rêve déçu des premiers

assistants vocaux comme Alexa (Amazon) ou Siri (Apple). Leur particularité est que, pour agir, ils seraient connectés à d'autres logiciels ou applications : le Web, un logiciel d'e-mail, un site d'e-commerce, une plateforme d'entreprise... Combinés aux nouvelles capacités des IA de comprendre et de générer du son ou des images, ils pourraient ouvrir de larges possibilités.

Un Belge sur trois n'a jamais utilisé l'IA générative

A quelle fréquence utilisez-vous l'intelligence artificielle ? Si seulement vous l'utilisez... Et si oui, est-ce pour des tâches liées au travail ou à votre vie perso ? Un cabinet de conseil a mené une grande étude, en Belgique et en Europe, pour comprendre à quel point l'IA est entrée dans nos vies. On en parle avec Philippe Laloux, notre expert nouvelles technologies. « A propos », c'est notre sélection de l'actualité, du lundi au vendredi dès 5 heures sur Le Soir et votre plateforme de podcasts préférée.

SUR FACEBOOK :

Des images générées par intelligence artificielle pour piéger les internautes les plus âgés

Des pages de sites Web ont recours à des « pièges à senior » pour créer de l'engagement et générer des revenus publicitaires. Derrière se trouvent des groupes organisés, souvent situés en Arménie. C'est une série de publications croisées sur Facebook : un garçon et sa grand-mère, fichu immaculé sur la tête, regardent droit dans l'objectif ; devant eux, des gâteaux trônent sur la toile cirée. Quelques posts plus loin, c'est une mamie supercentenaire qui présente sa dernière réalisation au crochet, ou encore une jolie bergère en tenue de camouflage qui regrette, depuis son pré, « qu'[elle] n'obtiendra jamais autant de « J'aime » que Lady Gaga ». Tous quémantent des « félicitations » et « évaluations » pour leur travail. Ils en reçoivent en cascade de la part des internautes dont un grand nombre ignore – ou feint d'ignorer – que ces personnes n'existent pas : chacune de ces photos a été générée par intelligence artificielle (IA). Pourtant, certains clichés ne font pas l'ombre d'un doute : mains tricoteuses à six doigts, seniors semblant sortis d'une production animée, jeunes femmes aux proportions physiques quasi inhumaines, etc. Depuis cet été, ce type de publications se multiplie en ligne et notamment sur le réseau social de Meta, au sein de pages spécialisées dans le « piège à clics ». Baptisées boomer traps (« pièges à babyboomers »), elles « jouent sur la crédulité et l'émotion, cherchent à toucher la corde sensible » des internautes, confirme Nolwenn, fondatrice et administratrice du compte Instagram humoristique @avec_mon_comm_de_boomer. Depuis 2020, celle-ci épingle « de manière bon enfant » les commentaires qu'elle juge les plus navrants parmi ceux postés, sur le réseau social, par ses utilisateurs âgés.

أخبار وطنية

روبورتاجات

تحقيقات

حوارات

تسالي

AL-DIWAAN

AL-DIWAAN

يومية وطنية متخصصة لثقافية





Samedi 17 Mai 2025

Un charlatan interpellé à Alger

Un charlatan a été interpellé, jeudi, par les éléments de police de la sûreté de la wilaya d'Alger, précisément la brigade de lutte contre les atteintes aux biens relevant de la première circonscription de la police judiciaire d'Alger Centre. Ce charlatan, un homme de 36 ans, a été pris en flagrant délit de pratiques de sorcellerie et de charlatanisme dans plusieurs quartiers de la capitale, confie le commissaire Mahdi Ahabab, adjoint chef du Bureau de communication à la sûreté de la wilaya d'Alger. L'intervention fait suite à une information exploitée par les services de sécurité, signalant les activités occultes menées par un individu se livrant à des rituels de magie noire.

TCHAD:

L'ancien Premier ministre, Succès Masra interpellé à son domicile

Au Tchad, l'ancien Premier ministre, Succès Masra, a été interpellé ce vendredi 16 mai à l'aube, à son domicile, ont annoncé ses proches à RFI. Ceux-ci affirment qu'aucun motif n'a été communiqué lors de son arrestation. Le domicile de Succès Masra, président du parti d'opposition les Transformateurs, situé dans le quartier Gassi du VIIe arrondissement de Ndjamenà a été investi ce vendredi 16 mai par des hommes armés. Des membres des corps de défense et de sécurité, ceux-ci l'ont amené vers une destination encore inconnue, annoncé à RFI ses lieutenants.

AVEC UN SIMPLE DETECTEUR DE METAUX :

Ils découvrent un petit trésor vieux de 1.400 ans

Deux Britanniques passionnés de détection de métaux ont mis au jour une tête de corbeau en or remontant au VII^e siècle. L'objet serait lié à la mythologie nordique. Des chercheurs amateurs utilisant des détecteurs de métaux ont fait une découverte remarquable au début de l'année dans un champ du sud-ouest de l'Angleterre. Paul Gould et Chris Phillips, deux membres du Ninth Region Metal Detecting, un groupe de détection de métaux, sont tombés sur un petit artefact en or massif qui représentait un corbeau, rapporte le magazine Popular Mechanics relayé par Slate.

IRAQ :

Un homme dévoré par son lion, qui vivait dans le jardin de sa propriété

Un habitant de Nadjaf (Irak) est décédé le 8 mai après avoir été attaqué par un lion dont il avait fait l'acquisition quelques jours auparavant et qu'il gardait dans son jardin. Un lion a été abattu après avoir tué un homme âgé de 50 ans, le 8 mai dernier, dans le jardin de la victime à Nadjaf (Irak). Si l'attaque a eu lieu dans une propriété privée, c'est que le félin appartenait à l'Irakien décédé, qui possédait par ailleurs plusieurs autres animaux sauvages. Un porte-parole de la police locale cité par le média Rudaw a précisé que le quinquagénaire était décédé sur le coup.

INTEMPERIES :

Décès de quatre personnes à Djelfa

Quatre personnes, dont un adolescent âgé de 13 ans, ont trouvé la mort mercredi à Djelfa, à la suite des dernières intempéries et des crues de plusieurs oueds, indique ce jeudi un bilan de la Protection civile. Dans le village de Ouled Abid Allah, trois personnes sont mortes, et trente-trois autres ont été blessées, à la suite du renversement d'un bus causé par la remontée des eaux. Selon la même source, un garçon de 13 ans est décédé après avoir subi de multiples blessures causées par la chute de grêlons au lieu-dit Dhayet Rmel, dans la région d'Oum Al Khachab. Toujours dans la wilaya de Djelfa, les services de la Protection civile ont indiqué également avoir secouru sept personnes bloquées dans leurs véhicules dans les communes de Djelfa, El Idrissia et Charef. Les éléments de la Protection civile ont également effectué plusieurs autres opérations de sauvetage, à travers plusieurs autres wilayas, comme à Tiaret, où ils ont évacués 15 personnes bloquées dans deux tentes dans la commune d'El Faidja.



cués 15 personnes bloquées dans deux tentes dans la commune d'El Faidja. **Bouchra.M**

BIR MOURAD RAÏS (ALGER) :

Démantèlement d'une bande spécialisée dans la spéculation sur les véhicules Fiat Doblo



Le Service de recherche et d'investigation de la Gendarmerie nationale à Bir Mourad Raïs (Alger) a démantelé une bande spécialisée dans la spéculation illicite sur les voitures de fabrication locale de la marque Fiat Doblo Panorama. « Dans le cadre de la lutte contre le phénomène de spéculation illicite sur les voitures de fabrication locale de la marque Fiat Doblo Panorama, les en-

quêteurs du Service de lutte contre la cybercriminalité au Commandement de la Gendarmerie Nationale, ont repéré un post publié par un individu qui propose un véhicule de ce type pour un montant de 505 millions de centimes. Suite à quoi, le Service de recherche et d'investigation de la Gendarmerie Nationale à Bir Mourad Raïs a ouvert une enquête, sous la supervision du Procureur de la République près le Tribunal de Bir Mourad Raïs », a indiqué jeudi un communiqué du même corps sécuritaire. « A l'issue d'intenses investigations pour retrouver les auteurs, en recourant aux moyens techniques d'enquête, le même service a arrêté quatre (4) suspects, dont un (1) concessionnaire agréé auprès de la marque Fiat, et saisi le véhicule proposé dans l'annonce ». « Après l'accomplissement des procédures légales, en coordination avec les autorités judiciaires, les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République territorialement compétent pour spéculation illicite, lequel a ordonné leur placement dans un établissement de rééducation et de réhabilitation », conclut le communiqué.

Widad.N

GHAZA :

Le bilan de l'agression sioniste s'alourdit à 53.010 martyrs et 119.919 blessés

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 53.010 martyrs et 119.919 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué jeudi les autorités sanitaires palestiniennes, citées par l'agence de presse palestinienne Wafa. Selon la même source, les corps de 82 martyrs et 152 blessés sont arrivés dans les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures. Les autorités sanitaires palestiniennes ont précisé que le bilan des attaques menées jeudi par l'armée sioniste à Ghaza a atteint 94 martyrs. Elles ont, en outre, souligné que 2.876 Palestiniens sont tombés en martyrs et 7.957 autres ont été blessés depuis le 18 mars, date de la reprise de l'agression sioniste, notant que les corps de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres. Un accord de cessez-le-feu est entré en vigueur le 19 janvier à Ghaza après plus de 15 mois d'agression génocidaire sioniste, qui ont provoqué une catastrophe humanitaire sans pré-



cèdent. Les forces d'occupation ont repris le 18 mars leur agression contre la bande de Ghaza, après une interruption de deux mois, consécutive à l'accord de cessez-le-feu. **Kheira.L**

UNE LONGUE LISTE :

Un cadre politique enlevé par les putschistes au Mali



Un autre cadre politique a été enlevé par les militaires putschistes au pouvoir au Mali. Abdoul Karim Traoré, jeune cadre dirigeant

du parti Codem (bureau des jeunes de la Convergence pour le développement du Mali), membre de la coalition Jigya Kura, a, à son tour, été enlevé par la Sécurité d'Etat, ont rapporté des médias. Le jeune dirigeant malien, qui s'était affiché lors des événements des 3 et 4 mai derniers à Bamako, où des vidéos l'ont montré en train de dénoncer avec virulence le projet des militaires au pouvoir de s'y maintenir sans organiser d'élections, a été aperçu pour la dernière fois dimanche et reste injoignable. L'enlèvement d'Abdoul Karim Traoré n'est que le dernier d'une longue liste. Cet enlèvement accompagne la décision des putschistes maliens de dissoudre les partis et les organisations à caractère politique qui a immédiatement suscité une vive réaction de la classe politique, dont celle de l'ancien ministre et figure historique de la démocratie malienne, Mountaga Tall. **Souad.S**

AVANT LE DERBY DE BARCELONE ENTRE L'ESPANYOL ET LE BARÇA : Une voiture fonce dans la foule, 13 blessés

Une voiture a foncé dans la foule aux abords du stade de Barcelone où se déroule ce jeudi le match entre l'Espanyol et le Barça. Un incident choquant ce jeudi à l'occasion du derby entre l'Espanyol et le FC Barcelone. Une voiture a percuté des spectateurs faisant plusieurs blessés, comme le confirment plusieurs vidéos circulant sur les réseaux sociaux. Selon le quotidien sportif espagnol Mundo Deportivo, les personnes qui ont été percutées étaient des supporters de l'Espanyol qui attendaient l'arrivée du bus de leur équipe, une heure et demie avant le début du derby. Treize personnes auraient été légèrement blessées et la police catalane avance qu'il s'agissait d'un accident.

L'OMS SOUPÇONNE LE VIRUS DE MARBURG : Huit morts en Tanzanie

L'Organisation mondiale de la santé a fait état d'une épidémie suspectée du virus de Marburg en Tanzanie, ayant déjà causé la mort de huit personnes. Selon Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'OMS, neuf cas ont été recensés à ce jour, et d'autres pourraient être détectés dans les prochains jours à mesure que les efforts de surveillance se renforcent. Il a précisé ces informations dans une publication sur le réseau social X.

ÉTATS-UNIS :

Un alpiniste survit à une chute de 120 m, ses trois camarades meurent sur le coup

Un alpiniste a survécu à un traumatisme crânien et à une hémorragie après avoir fait une chute de 120 m ce samedi. Ce miraculé de 38 ans avait ensuite marché pendant douze heures pour obtenir de l'aide, rapporte Associated Press. Selon l'agence de presse américaine, Anton Tselykh était parti avec trois amis pour gravir les sommets du parc national des North Cascades, dans l'État de Washington (États-Unis). Malheureusement, l'expédition entre amis s'est conclue par un drame lorsque le groupe a fait coup sur coup deux lourdes chutes de 60 m chacune. Les trois autres alpinistes, âgés de 36 à 63 ans, sont décédés sur le coup.

CANADA :

Deux morts et 1.000 personnes évacuées

Au Canada, un feu de forêt a fait deux victimes, mardi, dans la province du Manitoba, et forcé l'évacuation de plus de 1.000 personnes. Plus de 90 feux sont actifs, et la saison 2025 s'annonce critique. Le drame a eu lieu près du hameau de Lac-du-Bonnet, dans la province du Manitoba, où une femme et un homme ont été retrouvés morts, piégés dans leur maison par les flammes. Les secours n'ont pu atteindre leur emplacement qu'au lendemain de l'alerte, tant les conditions étaient extrêmes, a précisé la Gendarmerie Royale du Canada (GRC), citée par Radio-Canada. Une autopsie est prévue pour confirmer leur identité.